

# PARTOUT POLICE<sup>ET</sup> MAGAZINE

## LE BAGNE VIT TOUJOURS



*Voilà, pages 6 et 7*  
le début de notre re-  
marquable reportage  
photographique sur  
les pénitenciers de  
Guyane. *Ci-dessus* :  
des corvées de forçats  
photographiées à l'in-  
térieur du bagne et,  
*au premier plan,*  
un transporté en plein  
travail.

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — De passage à Singapour, le détective Vincent Cragon, s'efforce d'éclaircir deux affaires mystérieuses, dont l'assassinat de l'Australien Sirmey. Seul avec Juliette Duthoy, la fille du consul de Belgique chez qui il demeure, il met la jeune fille au courant de sa récente expédition dans le quartier chinois.

XXVII (1)

**J**e continue. Les bandits remontés, je m suis aperçu que le chef ne quittait pas la maison. Il travaillait dans une petite pièce, à droite de l'entrée... Je suis redescendu. Des rats...

— Horreur !  
— C'est ce que j'ai pensé. Mais je voulais savoir ce qui empêchait l'air. Savez-vous ce que j'ai trouvé ?... Sirmey ! Dévoré par les rongeurs.

— C'est épouvantable ! Les lâches l'ont porté là !  
Vincent souriait.  
Juliette le remarquait.  
— Pourquoi vous moquez-vous de moi quand je dis les lâches ? N'avez-vous pas pitié de ce pauvre gentleman ?  
— Ceci, je vous le dirai avant ce soir, mademoiselle. Mais permettez-moi de différer ma réponse.

— Soit ?  
— Je vous ai raconté que Sirmey portait dans le flanc une plaque de métal creuse dont il avait fait son coffre-fort. Cette plaque de métal était vide. J'y avais déposé. Premier point... Imitez ma curiosité. Pourquoi les Chinois avaient-ils volé les papiers minuscules qui, seuls, pouvaient trouver place dans la cachette ? Et comment connaissaient-ils le secret de l'Australien ?... Je n'ai pas voulu quitter la maison sans en approfondir les secrets. Tout d'abord, les souterrains m'ont réservé une nouvelle surprise. Ils conduisaient à une seconde issue. Et celle-ci se trouvait dans la maison innocente où Sirmey avait si souvent envoyé ses dépêches d'affaires.

— Que tout ceci est étrange !  
— Or, après le départ du sinistre Chinois, et je suis entré dans la petite pièce où il compulsait des papiers. D'abord chou blanc.

— Décidément, vous me faites languir !  
— Je découvre enfin la cachette des papiers. Simple comme tout. Il les entassait dans l'énorme lanterne de papier huilé qui pendait au plafond. Deux heures de travail... Des pièces importantes, que la police a entre les mains. Et, surtout, un papier pelure. Celui qu'il avait volé à Sirmey. Car je ne doute plus ; c'est lui qui a tué son compatriote, chez Josuah. Le premier s'était rendu dans la villa du meurtre pour voler le secret de l'Australien. Celui-ci l'y a rejoint, dans le même but.

— Et sur ce papier ? demanda Juliette qui treignait d'impatience et d'enthousiasme.

— Des lettres sans signification... Voyez plutôt.

Il prit le document, l'étala sur la table.

— En effet... Le voi n'a servi à rien.

— Les Chinois n'ont pu pénétrer le secret qu'ils voulaient avoir. Mais moi...

— Vous avez déchiffré cette cryptographie ?

— Me croirez-vous si je vous affirme y avoir travaillé depuis Singapour jusqu'à l'Annam ? Lorsque le texte s'est enfin transcrit en clair, nous étions déjà en vue de l'île.

— Lisez-le !... Vite !...

Il déplaça un autre papier, couvert de lettres arrangées en lignes plus ou moins courtes.

— Les étapes de mon travail... Voulez-vous que nous les suivions ensemble ?

— Où nous conduisent-elles ? demanda la jeune fille, subitement sérieuse.

— Au caveau de Sir Josuah Sirmey.

XXVIII

**Le secret de Josuah Sirmey.**

Vous allez d'enigme en enigme, protesta la jeune fille.

— Pas du tout, mademoiselle. Déchiffrons ensemble le papier qui contenait, à lui seul, toute l'essence des secrets de l'Australien. Ces secrets que je ne connais pas encore, je me hâte de l'ajouter, mais que nous allons connaître tout à l'heure, lorsque nous aurons rejoint le directeur de la police, à une heure convenue, devant le monument funéraire que Josuah s'est fait construire. Installons-nous au bureau.

— Ils s'y assirent. Par instant, les cheveux de la jeune fille frémissaient doucement les tempes du détective, et il aspirait leur parfum.

(1) Voir nos 431 à 452.

Demain passe justement un « Chargeurs Réunis » en route vers l'Indochine.



ROMAN PAR  
**Edmond ROMAZIÈRES**

← Il prit le document, l'étala sur la table.

— Nous avons donc dix lignes de quatre lettres, commença-t-il.

dsh  
ree  
xeta  
eta  
somp  
del  
pua  
ipom  
eob  
mube

— Incompréhensibles !  
— Vous allez voir. Écrivons à la suite, en deux lignes de vingt lettres, la première lettre et la troisième de la première ligne ; de même pour la seconde. Cela nous donnera :

drozetelemieruoemb  
sueeatuapilpampeue

• Il faut maintenant établir quatre lignes de dix lettres :

drozetelem  
ieruoemb  
sueeatuap  
ilpampeue

• A présent, repassons à dix lignes de quatre, par une opération double. Il faut les écrire à la suite, par quatre, mais en prenant la première ligne, puis la troisième, puis la seconde, puis la quatrième.

— Il avait vraiment l'esprit brouillon, votre Australien...  
— Essayons donc :

dro  
zlet  
emsu  
rea  
tuap  
eru  
uro  
mbil  
pamp  
ebue

— Ne trouvez-vous pas que cela devient clair ?

Elle éclata de rire. Elle était heureuse et ne pouvait le cacher.

— A présent, écrivons les mêmes lignes dans un autre ordre qui consiste à intercaler les dernières lignes entre les premières. Nous aurons ainsi :

dro  
eru  
zlet  
emsu  
mbil  
eea  
pamp  
tuap  
ebue

• Rassurez-vous ; il n'y a plus que deux opérations. Vous rendez-vous compte qu'il m'a fallu, pour trouver cela, presque tout le trajet de Singapour à l'Annam.

— J'aurais pu faire trois fois le tour du monde sans arriver au résultat.

— D'abord, faisons quatre lignes horizontales des quatre lignes verticales :

dixiemepte  
letombeaub  
reesetpau  
outonlampe

Il ne nous reste qu'à lire.

— A lire ?

— Mais oui. Tout est clair, à présent...

— Vous n'êtes pas difficile.

— Voyons, mademoiselle... Dans la première ligne apparaît déjà le mot dixième. Dans la deuxième, ne lisez-vous pas le tombeau ?...

— C'est vrai... J'y suis. Il faut lire la troisième ligne après la première, puis la deuxième, puis la dernière.

— Bravo ! Et vous obtenez ?

— Dixième pierre est épaulé tombeau bouton lampe. Ce que je traduis, puisque Josuah s'était fait construire une chapelle funéraire et qu'il la visitait souvent : Dixième pierre vers l'est, à hauteur de l'épaulé.

Et sans doute, pour l'ouvrir, il faut appuyer sur le bouton d'une lampe qui se trouve auprès. Le plus simple...

— Est d'aller voir.

Il consulta sa montre.

— Nous avons encore une demi-heure. Nous retrouverons le directeur de la police et deux autres personnages dont j'ignore les titres.

— Savent-ils ce qui les attend ?

— Non. Ils croient trouver les dernières volontés de Sirmey. Moi, je leur promets sans doute plus de surprise.

— Avec quelle impatience je vous attendrai !

— Mais vous ne m'attendrez pas, mademoiselle... Vous êtes ma collaboratrice. Vous m'accompagnez.

— Ils refuseront d'ouvrir en ma présence.

— Pas du tout. Ils ne savent pas de quoi il est question. Vous pensez bien que je ne leur ai pas livré le texte de la cryptographie...

Ils partirent en automobile. Dans le cimetière de Singapour, rares sont les monuments de la dimension que Sirmey avait voulu pour sa demeure dernière.



« Voici l'original ». Les Anglais y jetèrent un coup d'œil.

« Dire qu'il a été mangé par les rats... » pensait Crapotte.

Le directeur de la police venait d'arriver. Il présenta les deux gentlemen qui l'accompagnaient.

— Je me suis rendu à votre appel, monsieur Crapotte, dit-il. De quoi s'agit-il ? La dépouille de notre ardeur camarade n'a pas encore été portée ici. Nous nous apprêtons au contraire à lui faire des funérailles dignes de lui.

— Comme il les mérite, Sir...

Il poussa la porte de la chapelle.

— Vous savez sans doute qu'il portait — il l'avait avoué lui-même — le secret de sa fortune dans la plaque double que, héros de la guerre, il avait au milieu du flanc, à la place d'une profonde blessure.

— Nous avons entendu parler de cette particularité.

— Pour voler ce secret à son cadavre, deux Chinois se sont entre-tués.

— Oh ! voilà donc le motif de l'énigme... Et, sans nul doute, ce sont aussi les Chinois qui l'ont assassiné.

Crapotte s'abstint de répondre à cette hypothèse. Il continua :

— La plaque ne renfermait qu'un papier peigné. Je l'ai retrouvée dans ma perquisition de la maison isolée... une cryptographie. Je l'ai déchiffrée. Voici l'original.

Les Anglais y jetèrent un coup d'œil, n'y comprenant rien, naturellement, mais le papier ne revint pas dans les mains de Vincent.

— Je vous en dis tout de suite le sens : « Dixième pierre est épaule tombeau bouton lampe. »

— Qu'en déduisez-vous ? demanda le directeur de la police.

— Que Sir Josiah Sirmey n'avait même pas confiance dans les chambres fortes de vos banques. Il se ménageait une cachette pour ses valeurs ou ses papiers d'affaires. Je crois plutôt qu'il s'agit de papiers, sinon je vous aurais demandé de convoquer aussi un notaire.

— Du reste, nous ne sommes venus ici que par des suppositions, remarqua le directeur de la police.

— Comme toujours, dans notre métier... Mais essayons.

Il s'avança, se tourna vers l'orient, compta les pierres, à hauteur de son épaule. Une lampe se trouvait à proximité. Crapotte chercha, découvrit un bouton d'ornement. Il appuya.

À la grande surprise des Anglais, une pierre tourna. C'était celle que Vincent avait désignée.

— Merveilleux ! Vous êtes vraiment fort. Crapotte écartait la pierre. Ils se trouvèrent devant un casier blindé. Dans cette cavité, ils aperçurent un tas de papiers.

— La, est le secret de sa fin, déclara le détective.

Mais le directeur de la police s'éleva contre toute indiscretion.

— Ceci appartient à un mort. Nous aurions plutôt besoin d'un *solicitor*.

— Je ne crois pas. Au contraire, je pense qu'il serait bon que la police se mêlât d'abord un peu de ce que vous trouvez ici.

— Que voulez-vous dire ? Vous ne prétendez pas insinuer, je suppose, que ce parfait honnête homme...

— Cher monsieur, il ne faut jamais dire d'un homme qu'il est parfaitement honnête tant qu'on n'a pas dépouillé les papiers qu'il peut démentir le contraire. Pour ma part, je serais bien surpris si le dépouillement de ce petit dossier ne vous faisait au moins un peu changer d'avis à l'égard de ce gentleman australien.

— Que voulez-vous, en somme ?

— Que vous transportiez tout ceci, sans retard, dans votre bureau, où, en présence de nous tous, il en sera fait l'inventaire. Nous lirons ces documents, et, s'ils intéressent en quoi que ce soit l'affaire en cours, je suppose que vous n'aurez aucun scrupule à les garder pour le cours de la justice.

— All right !

Deux automobiles retournèrent aussitôt vers la Central Police Station. Un quart d'heure plus tard, le directeur de la police, en face duquel étaient installés Crapotte et Juliette, commença à lire les secrets que Josiah avait si jalousement cachés.

À droite et à gauche se tenaient les deux fonctionnaires britanniques.

— Des listes de noms, annonça le lecteur.

— Tous Chinois, sans doute...

— En effet... Pourquoi cette question ?...

— Parce que c'est logique.

Mais, dès le troisième document, le chef de la police de Singapour lut à voix basse. Il ne faisait plus attention à ceux qui étaient auprès de lui.

Il parcourait les papiers, jurait *goddam* ! passait à d'autres.

— Intéressant ? questionna Crapotte au bout d'une minute.

— Oui. Mais confidentiel, répondit l'Anglais avec une pointe de hauteur.

— Confidentiel ?... Croyez-vous donc que je ne sais pas ce que renferment ces papiers, et quels sont les mystères que vous découvrez en ce moment ?

— Vous ne pouvez les soupçonner.

— Vous venez de découvrir, et cela vous a rendu muet, que Sirmey était un

sinistre bandit, que c'était le vrai chef de la prétendue machination communiste et révolutionnaire. Il a trouvé ce fameux prétexte pour opérer à l'aise. Depuis longtemps, il nageait en eau trouble. Des millions ! Voilà ce qu'il voulait. Et non pas des millions de francs, comme nos malheureux petits escrocs de rien du tout... Des millions de livres...

— Monsieur, s'écria le directeur de la police, c'est un secret, en effet, que je viens de découvrir, mais c'est un secret qu'il faut oublier ! Et qui d'ailleurs, jusqu'à nouvel ordre, ne repose que sur votre imagination ! Je dois en référer... Je n'ai pas qualité pour décider de la conduite que nous allons tenir...

Et qui ne me regarde pas, se hâta de prononcer le détective. Ge qui m'intéresse dans l'affaire, c'est que tout s'enchaîne. Voyez comme cela se soude. C'est à la maison isolée, repaire de l'état-major, maison à double issue, que Sirmey envoie des ordres en langage conventionnel. Il a parmi ses lieutenants un fonctionnaire chinois de la police, qui lui sert, très utile. A Penang, en effet, la police semble inerte devant les crimes qui s'y commettent. Les brigands sont avertis de ses moindres intentions. Par son lieutenant, Sirmey fait traduire ses ordres précis en chinois et les fait projeter sur le miroir de la pharmacie King-Charles. Personne ne le connaît, lui, sauf deux hommes : ceux qui aspirent à devenir le chef. Mais chacun de ces deux-là sait parfaitement que Sirmey les tient, que, si ce n'est le connaît pas, il connaît tout son monde, sauf les comparses. Ils ont, je ne sais comment, mis à jour le secret de la plaque qui ferme la blessure. Dès qu'ils apprennent la mort de l'Australien, ils veulent s'emparer de ce secret, croyant, les naïfs, qu'il leur fera découvrir le trésor amassé par le chef. Comme si ces sommes n'étaient pas en sûreté dans des banques américaines ou autres !... Un seul à les moyens d'aboutir facilement : celui de la police, que vous tenez sous les verrous. Grâce à lui, le cadavre est enlevé. Mais, au chevet de Sirmey, il a rencontré son concurrent. Il le tue... Est-ce bien cela ?... L'Anglais s'était levé.

— Oui... Vous avez raison, et j'en suis bouleversé, avoua-t-il. Oui, Josiah Sirmey, que tout le monde estimait ici...

— Cher monsieur, dans votre carrière, vous avez été vous-même souvent estimer des hommes qui méritaient la potence. Ces secrets sont notre pain quotidien.

— Jamais personne n'avait eu le moindre soupçon.

— Pourtant, il jouait...

— Quand on est riche !...

— Il entraîna d'autres hommes au

jeu, à la boisson... Et, là-dessus, je sais qu'il y a un qui a dû prendre des mesures énergiques pour protéger un être... très précieux...

— Je comprends de qui vous parlez... Evidemment, si nous avions réfléchi...

— Vous voyez donc, monsieur, qu'il n'est nullement nécessaire de nous cacher ce que vous avez découvert. Je le sais... Implicitement... Mais, sur mon amour-propre... pour l'écoulement de vous avoir débarrassés d'un cauchemar... Je voudrais des détails.

— Vous y avez droit, répondit l'Anglais. Excusez mes réticences de tout à l'heure.

— Je les comprends tellement bien !

— Tout ce que vous venez de dire est exact... Terriblement exact. J'ai ici les noms des complices... Et la liste des victimes désignées. J'ai des écrits qui suffiront à faire pendre une dizaine de Chinois. Ils ont signé leurs crimes... Je tiens la copie de certains ordres donnés par Sirmey, signés par lui. Je me demande comment il a pu conserver de telles pièces.

— Sait-on jamais... Vous parlez de ma carrière, monsieur. Elle est longue, mais je n'ai jamais rencontré pareille virtuosité chez un criminel. Cet homme était un monstre.

— Par conséquent, sa mémoire...

— Halte, monsieur !... Je vous arrête tout de suite. De sa mémoire, je ne suis pas le maître. Et le gouverneur seul. Nous sommes ici dans une colonie...

— Je suppose donc que vous avez nous demander à tous une promesse de silence.

— Je n'osais la formuler ; mais, puisque vous venez au-devant de mon désir...

— Avant de donner son dernier *shake hand*, le directeur de la police demanda négligemment :

— Quand comptez-vous partir pour l'Indochine ?

— Dès que j'aurai un paquebot, répondit Crapotte.

Le fonctionnaire se tourna vers Juliette, et, s'inclinant, il lui dit :

— Votre père ne va-t-il pas prendre bientôt un congé et s'embarquer pour Anvers ?

— À la fin du mois, je pense. Dans l'automobile, Crapotte ne put s'empêcher de rire.

Il neurt d'envie de nous conduire au bateau le plus tôt possible... l'autre homme ! Ce que nous pouvons le gêner à présent...

— Juliette ne parlait pas. Elle restait sous le coup de la révélation qu'elle venait d'entendre. Malgré les sous-entendus de Crapotte, elle n'avait pas soupçonné la vérité infâme.

— Sirmey un assassin... un chef tennionnaire, murmura-t-elle.

— Et vous avez peut-être dansé avec lui... Je parie qu'il dansait à ravir.

XXIX

### Chez Sir Devenpole.

La tâche que vous vous étiez imposée est finie, prononça Juliette. Vous irez vers de nouveaux succès.

Ils étaient mélancoliques. Le triomphe de Vincent ne le réjouissait pas. Tout d'abord, la police lui avait demandé officiellement de ne pas parler de Sirmey.

Elle s'en chargeait, avec les circonlocutions — et omissions — qui sauvegarderaient le prestige des Européens devant les indigènes. Sans doute la mémoire de Sirmey ne serait-elle pas salie, ou très peu. Cet individu qui, pour satisfaire sa folie de l'or, avait machiné un des plus grandes affaires d'assassinats qu'on eût connues depuis cinquante ans, qui s'amusait à dévorer les jeunes gens et à les perdre par le jeu, cet individu pouvait reposer en paix. La population de Singapour ne saurait pas qu'il était un redoutable chef de bande. Pour tout cacher, la police n'avait-elle pas un moyen sûr et simple : continuer à laisser croire que tous les attentats de Penang et d'ailleurs étaient bien dus à une organisation chinoise, et communiste, émissaire de la Révolution ? La formule demeurait excellente.

Crapotte avait bien vu que les autorités s'y tiendraient.

Juliette s'y attendait aussi et, parce qu'elle prévoyait un peu d'aridité et de déception chez celui qui avait si magistralement mené cette affaire, elle aurait voulu qu'il quittât les *Strait Settlements* avant que le mensonge ait été — et sans doute opportun — fait trop solidement établi.

— Elle rompit le silence.

— Je suppose que, plus tard, vous raconterez la vérité entière.

— Certes, Je n'ai, moi, aucun motif de ménager cette crapule d'Australien.  
 — Lequel ne vous aurait pas ménagé.  
 — Demain passe justement un Chargeurs Réunis en route vers l'Indochine.  
 — Vous le prendrez ? fit-elle vivement.  
 — C'est sage. D'autant plus...  
 — D'autant plus ?  
 — Il passa la main sur son front et poursuivit :  
 — Que tout sera terminé... Tout...  
 — Je ne comprends pas, dit-elle d'une voix qui hésitait un peu.  
 — L'affaire Sirmey...  
 — N'est-elle pas close ?  
 — Oubliez-vous donc que Sirmey a été assassiné ?  
 — Il ne valait pas davantage.  
 — N'importe... Son assassin est libre.  
 — Elle se leva, très pâle.  
 — Vous ne comptez pas vous attaquer à Sir l'Evangeliste ?  
 — Je compte, aujour d'hui même, démasquer le coupable. Je tiens désormais assez de preuves pour le confondre.  
 — C'est vous faire expulser.  
 — Puisque je quitte Singapore demain.  
 — C'est vous enlever la possibilité d'un retour, dit elle plus bas encore.  
 — Mademoiselle, lorsque j'ai choisi le métier de détective, souvent mal porté, je me suis engagé d'honneur, envers moi-même, à ne jamais transiger avec mon devoir.  
 — C'est vous qui avez raison, murmura Juliette.

(A suivre.) EDMOND ROMAZIÈRES.

## Quand on ne rosse plus le Gendarme

Nous avons publié, groupées sous ce titre, dans notre numéro 449 du 2 juillet, plusieurs intéressantes photographies de marionnettes qui avaient été prises au Théâtre du Luxembourg et nous nous excusons de ne pas l'avoir dit dans la présentation de ces documents. Cet oubli, que nous regrettons, est dû à un accident mécanique. Le sympathique directeur du Théâtre des Marionnettes du Luxembourg, M. Robert Desarthis, figurait d'ailleurs sur ces photos et nos lecteurs auront bien reconnu cette personnalité si parisienne qui a organisé de si beaux spectacles et qui a renouvelé si magnifiquement l'art des marionnettes.

## Le Voleur qui apporte

GÉNÉRALEMENT, quand un cambrioleur s'introduit furtivement dans un appartement, c'est pour s'emparer de certains objets ayant plus ou moins de valeur ou pour faire main-basse sur l'argent pouvant s'y trouver.  
 Un voleur qui pénètre dans un logement par effraction, pour apporter à sa victime certaines choses, voilà qui sort de l'ordinaire.  
 Et ce genre de malfaiteur existe. Témoin l'aventure survenue récemment à l'ingénieur milanais Roaof.  
 M. Roaof alla un soir dans un grand cinéma du Corso Vittorio-Emmanuele. Craignant les pickpockets, il retira son portefeuille de la poche de son veston et le plaça dans la poche revolver de son pantalon. Le portefeuille contenait 200 lires et 10 000 lires de valeurs.  
 Mais, pour le malheur de l'ingénieur, ce geste n'avait pas échappé à la vigilance d'un voleur spécialisé dans les vols au cinéma.  
 En sortant de la salle obscure, M. Roaof constata que sa poche avait été coupée au rasoir et que le précieux portefeuille avait disparu.  
 Constaté par la perte de son argent et encore plus par la disparition de certains papiers très importants que contenait son portefeuille, l'ingénieur, après avoir porté plainte, regagna son domicile et... trouva la porte de sa maison ouverte, la serrure brisée et, dans l'appartement, des traces visibles d'un cambriolage.  
 Grande fut la stupefaction de M. Roaof quand il s'aperçut, en examinant de plus près les lieux, que rien ne manquait chez lui et que, par contre, sur son bureau, était posé, bien en évidence... son portefeuille dérobé, quelques instants avant, au cinéma.  
 Naturellement l'argent avait disparu, mais les documents et les papiers d'affaires qu'il contenait étaient au complet.

LA SEMAINE PROCHAINE :  
**LA BANDE DES GUIDES-GIRLS**  
 un curieux reportage

# ECHEC À LA DOUANE!

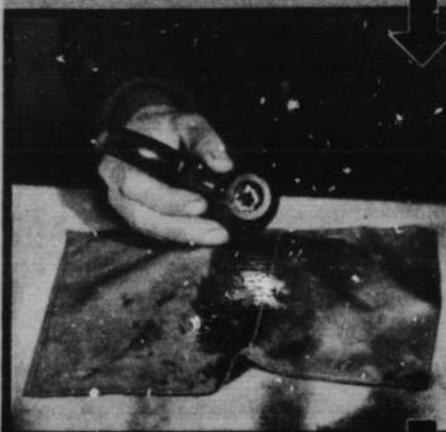
La contrebande des pierres précieuses devient chaque jour plus active. Bien des capitaux « gelés » sont, en effet, rapatriés sous forme de bijoux. Les contrebandiers ont mille et un tours dans leur sac. Il faudrait un livre pour tout énumérer... Voici deux « trucs » souvent utilisés parce qu'il est toujours difficile de les déceler lorsqu'une foule de voyageurs se présente à l'examen de la douane, dans un aéroport internationale.



La pierre est tout simplement placée dans une pipe...



Voici un autre procédé. On tranche d'abord avec une lame aiguisée le manche d'un parapluie ou d'une canne fait de cellulose ou du corne.



On l'enfonce de laque afin de ne pas « arrayer » le tissu, puis on le recouvre avec de l'albumine...



Le manche est creusé, puis recollé. Il n'y a plus qu'à recoller le tout avec de la colle ordinaire et à passer...



A l'instant de passer le verre à la douane, bien entendu, à la température normale, la pierre précieuse est bien cachée dans la pipe et n'est pas décelée par la douane.

# LE DOUBLE CRIME QUI FAILLIT ÊTRE PARFAIT



'HORLOGE du Rathaus (hôtel de Ville) de Berlin venait de sonner minuit au moment où deux schupos cyclistes s'écroulèrent sur le pont du Spittelmarkt.

— Tiens ! s'écria l'un des agents, on dirait du sang ! Ils s'arrêtèrent. Sur le trottoir du pont, un gant d'homme baignait dans une flaque rouge ; à côté gisait un soulier verni, d'une grande pointe, ayant à l'intérieur une plaque orthopédique en métal.

— Avec ça, la victime est pour ainsi dire déjà identifiée, et l'assassin ne tardera pas à être pris, déclara l'un des schupos.

La police de Berlin commença aussitôt son enquête. On retrouva d'abord l'orthopédiste qui avait fabriqué le soulier, et l'on apprit de lui que le client en question était mort depuis trois ans. En ce qui concernait le gant, il ne fut pas difficile d'établir qu'il était de fabrication anglaise.

Se trouvait-on en présence d'une farce stupide ? On le supposait, lorsque ses mariés sortirent des eaux de la Sprée le tronc d'un homme qui avait été attaché à des pierres et jeté dans la rivière. Le lendemain, on retirait encore de l'eau deux bras et une jambe fleuries dans un paquet. Le médecin légiste établit qu'il s'agissait là des restes d'un homme d'une cinquantaine d'années, grand et solide.

Le mort ne pouvait-il être la victime du pont du Spittelmarkt ? Telle fut l'opinion des journaux dont les reporters supposèrent que l'assassin avait enlevé la deuxième jambe de sa victime pour qu'on ne pût l'identifier au moyen de son pied-bot.

Mais, alors, pourquoi le meurtrier aurait-il laissé le soulier sur le pont ? Et où avait-il pu dépecer le malheureux s'il l'avait tué à l'endroit où l'on avait trouvé une flaque de sang ?

Cette affaire semblait si mystérieuse que la police la laissa un peu en sommeil.

On repêcha cependant, quelques jours plus tard, dans la Sprée un imperméable qui avait dû appartenir au mort ; il était de fabrication anglaise et provenait de la même maison que le gant trouvé sur le pont.

Un fait nouveau vint bientôt compléter ces premières indications : ce fut la découverte, dans un petit appartement de la Münzstrasse, du cadavre d'un jeune individu assez ionche, le nommé Ludwig Wieseler, qui avait été empoisonné par le gaz d'éclairage. Et Wieseler avait, dans son armoire, un imperméable anglais, pareil à celui qui avait été repêché dans la Sprée !

L'enquête démontra que le mort avait une auto. Dans son garage, on découvrit qu'il y était venu, un soir, chercher sa voiture, en compagnie d'un homme d'une cinquantaine d'années, grand et robuste, mais qui ne boitait point.

Wieseler avait-il tué son compagnon pour être exécuté ensuite par vengeance ?

Il s'agissait ici, estima la police, d'un règlement de comptes entre exportateurs clandestins de devises (trafic interdit en Allemagne sous peine de mort). Les imperméables anglais ne prouvaient-ils pas que c'étaient des hommes qui voyageaient souvent ?

Sans hésitation, la police arrêta donc un nommé Victor Hausierer, commerçant juif, vendeur de vêtements importés d'Angleterre qui, en tant que non-aryen, déposait d'une partie de ses biens, était censé vouloir se rattraper sur le commerce des devises.

Hausierer n'avoua rien, ni le trafic illicite ni le meurtre de ses prétendus clients.

— Nous le ferons parler, déclara l'inspecteur-chef Rittlich.

— Ah, si je pouvais, je dépecerais volontiers ce sacré juif ! dit l'inspecteur Koch. Rittlich le regarda et remarqua, non sans étonnement, son étrange regard fixe et cruel. Mais, déjà, Koch baissait les yeux. Rittlich se mit alors à surveiller Koch. Il apprit que l'inspecteur, qui avait été garçon boucher dans sa jeunesse, vivait avec une maîtresse qu'il entretenait assez largement. La conviction de Rittlich était désormais faite : Koch était l'assassin.

Pourquoi ? Parce que, après avoir d'abord protégé, moyennant finances, les deux exportateurs de devises, il avait fini par les tuer, redoutant qu'ils ne le dénonçassent. Mais que signifiait le soulier orthopédique trouvé sur le pont ?

Rittlich parvint à établir que le détenteur du soulier en question mourut dans une maison où Koch vivait à l'époque. L'homme acheta probablement ces chaussures, dans l'intention de s'en servir, au besoin, pour induire en erreur ses collègues de la police. Il en était de même pour le gant et les vêtements anglais. Koch les avait acquis chez Hausierer, pour jeter la suspicion sur le commerçant juif. Et Rittlich se souvint que c'était précisément Koch qui avait eu l'idée de mettre en accusation le pauvre Hausierer.

Ayant ainsi la conviction que Koch était l'assassin, Rittlich décida d'agir. Il envoya son subordonné pour deux jours à Leipzig et, entre temps, perquisitionna, avec l'aide de deux de ses collègues, dans son appartement. Au premier abord, il n'y découvrit rien. Mais une deuxième inspection lui permit de déceler dans le mur

une armoire secrète et d'y trouver un grand couteau, une scie ainsi qu'un imperméable fabriqué en Allemagne.

Le soir où Koch rentra chez lui, il ne se doutait certes pas que son chef et deux de ses collègues l'attendaient dans son appartement.

A peine eut-il refermé la porte qu'ils surgirent devant lui.

— Comment ? Vous ? demanda-t-il.

— Oui.

— Y a-t-il quelque chose de grave ?

— Oui, c'est à propos de l'assassin du pont du Spittelmarkt.

— Hausierer ?

— Non, Koch.

— Que dites-vous ?

— Que c'est vous le meurtrier de Wieseler et le dépecer de l'homme repêché !

Et Rittlich ouvrit l'armoire secrète. Koch perdit toute contenance.

— Je croyais avoir accompli un crime parfait ! murmura-t-il.

La victime était en effet un trafiquant de devises, Karl Roth. Koch le tua chez lui, un dimanche, et s'empara de tout ce qu'il portait sur lui. Puis, l'ayant dépecé sur un morceau de linoléum, il sortit le corps dans la valise dont il se servait d'habitude.

— Et Wieseler ?

— Il était le seul à pouvoir se douter que la mise en scène du pont du Spittelmarkt était de moi, d'autant plus qu'il avait vu un jour chez moi les souliers orthopédiques.

— Étais-il, lui aussi, trafiquant de devises ?

— Roth, lui et moi-même travaillions ensemble depuis trois ans ! Mais Roth devenait agressif, il accapara la plus grande partie des bénéfices et me menaçait de dénonciation.

— Et les vêtements anglais ?

— J'ai eu la précaution de les acheter d'avance chez Hausierer, pour pouvoir attirer les soupçons sur le juif.

Koch fut jugé, et sa tête tomba sous la hache du bourreau de Berlin.

ANDRÉ-G. BLOCK.



Il sortit le corps dans la valise dont il se servait d'habitude.



Koch fut jugé et sa tête tomba sous la hache du bourreau de Berlin.

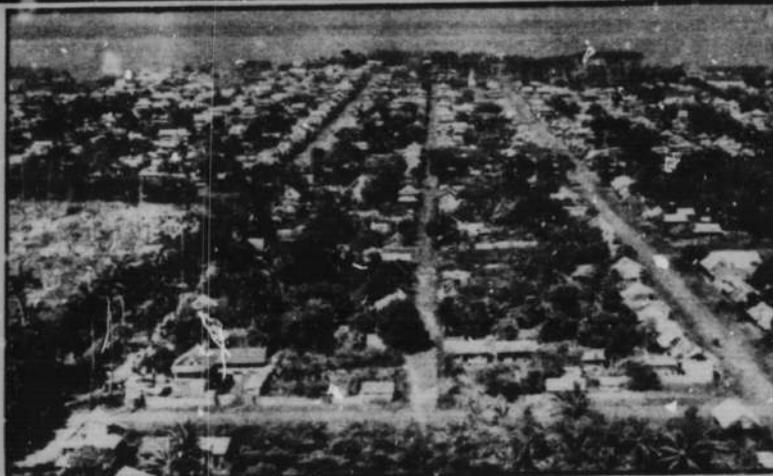


Ce fut la découverte, dans un petit appartement, du cadavre d'un jeune individu.



# LE BAGNE VIT TOUJOURS

## le camp de Saint Laurent



Pour la première fois, l'objectif du photographe vient de pénétrer dans cet endroit jusque-là sévèrement interdit à sa curiosité : le bagne. Non seulement le reporter a pu prendre sur le camp de Saint-Laurent et de Saint-Jean des clichés qui nous font assister à la vie quotidienne des transportés et des relégués, mais il est entré dans le pénitencier fermé des îles du Salut où se trouvent les locaux de la réclusion, l'asile des fous. Enfin, il est descendu dans l'enfer des morts-vivants, l'île Saint-Louis, où sont parqués, attendant la mort, les lépreux du bagne. Et la guillotine a fonctionné devant l'objectif... Oui, le bagne vit toujours. Nous commençons aujourd'hui la publication de ce reportage photographique sensationnel.



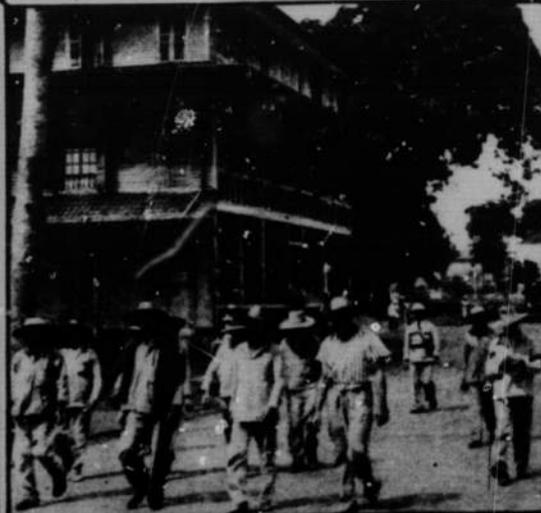
↑ Saint-Laurent, la capitale du bagne, étend ses rues tracées au cordeau entre la brousse et le Maroni. Le pénitencier, qui est le plus grand de toute la Guyane, se trouve presque en bordure du fleuve qu'on aperçoit à la limite du panorama.

Au bagne, les sans-métier sont les plus malchanceux; on les envoie sur les chantiers forestiers où la besogne est rude. C'est dans les camps d'exploitation qu'on enregistre le plus grand nombre d'évasions et de punitions. →



↑ A onze heures et à cinq heures et demie, le tambour roule. C'est l'heure de la soupe. Les hommes de plat arrivent aux cuisines, chercher la pitance de leur case. Les condamnés qui portent à la main de petites gamelles sont des employés qui touchent individuellement la ration.

A six heures du matin, les corvées quittent le camp. Les condamnés, coiffés du large chapeau de paille, avancent tranquillement au pas colonial, conduits par un surveillant. Son auxiliaire, le porte-clefs, marche en serre-file, tout en roulant sa cigarette. →



↑ L'évasion en forêt est toujours vouée à l'insuccès. Si les condamnés quittent facilement le camp ou le chantier, une fois en brousse, ils se font prendre infailliblement par les Indiens chasseurs d'hommes, alléchés par la prime qu'offre l'Administration. Des libérés repentis les alertent et les lancent sur la piste des fugitifs.

## L'ÉPICIER ET LA DAME DE L'INGÉNIEUR

Une petite boutique d'un coin de Mont-rô... une petite boutique, grande comme un bouchoir de poche, mais deux ou trois femmes s'y pressent toujours. Elles regardent les liqueurs qui jaillissent les bouteilles, les légumes secs dans les grands sacs, les gâteaux poussiéreux qui se dessèchent sous le verre des boîtes, les pêches et les cerises dans les bocaux et, finalement, semblent choisir, au hasard, car elles ne songent pas aux denrées qui encomrent l'épicerie, mais à... l'épicier lui-même.

Car l'épicier est le don Juan du quartier. Grand, large, haut en couleurs, un peu le genre athlète « double muscle » cher à Tartarin, il possède des yeux de jais qui séduisent les clientes et une voix voluptueuse qui réduit à néant les volontés et les velléités de résistance. Or donc, cet épicier charmeur sut capter, beaucoup d'autres, les bonnes grâces d'une acheteuse, ce dont il se montra très fier, car cette dernière conquête était particulièrement flatteuse : per ez donc, la « dame » de l'ingénieur... une jolie petite « dame » avec des cheveux en soie dorée, des yeux verts, des lèvres comme des cerises... et toujours parfumée — « Ça change des menagères qui sentent l'eau de Javel », déclarait, péremptoire, l'heureux vainqueur — et habitant un bel appartement avec des glaces partout, des lumières, des fleurs, de l'argenterie d'uns le buffet et des tableaux aux murs.

Eh bien, malgré sa beauté, son luxe et son ingénierie de mari, elle s'est donnée à moi avec fougue, car elle m'adorait ! répétait l'épicier à toute ses clientes.

Sans doute, ce grand séducteur n'était-il qu'un don Juan de pacotille... un homme, pour petites femmes, car il s'émerveillait lui-même d'avoir « tombé la dame de l'ingénieur », selon son élégante expression.

Mais les paroles de l'amoureux, à force d'être répétées à toutes les commères de la rue, revinrent aux oreilles de la dame de l'ingénieur, arriva, un beau matin, dans la boutique :

Goujat ! cria-t-elle. Abominable goujat ! Vous avez osé raconter que j'étais votre maîtresse !

Avec une admirable sérénité et une non moins admirable incoscience, le bel épicier, roulant avec faulxité ses lourdes épaules, répliqua :

— J'ai dit la vérité !  
A cet instant, le mari, qui n'avait pas encore soufflé mot, prit des œufs — des œufs coque, s'il vous plaît — dans un panier et les jeta à la tête de celui qui osait se dire l'amant de sa femme. En un instant, la petite boutique se trouva transformée : les œufs, jaune et blanc mélangés, coulaient sur les visages ; les pois et les haricots secs craquaient sous les pieds ; un seau de confiture renversé simulait, par sa rouillée rougissante, le sang qui, heureusement, ne jaillit point... Enfin Police-Secours arriva et emmena le trio au poste.

Il se retrouvait, l'autre jour, devant la XVII<sup>e</sup> Chambre correctionnelle où l'épicier poursuivait l'ingénieur et la « dame » pour injures et voies de fait.

Jolie, blonde et élégante, la prévenue cria :

— Il a osé dire que je l'aimais !

Placide, don Juan-épicier rétorqua :

— Et je le répète... puisque vous vous êtes donnée à moi !

Livide et furieuse, la jeune femme hurla :

— Bandit, goujat... Ignoble individu... Il fallut intervenir, car, sans cela, la scène du pugilat se renouvelait, moins les projectiles — œufs et haricots secs — lesquels se trouvent moins facilement dans une enceinte de justice que dans une épicerie :

— Monsieur, dit le président, il y a des choses qu'un galant homme ne dit pas, même quand elles sont vraies !

Avec force, le mari déclara :

— Et surtout quand elles ne sont pas vraies. Ma femme ne m'a jamais trompé... Et avec un épicier, quelle plaisanterie !

Faut-il penser qu'avec un homme de situation sociale plus élevée le mari se serait montré moins sûr de la fidélité de sa blonde épouse ? Val ne posa la question et le couple se trouva condamné à cent francs d'amende.

L'épicier, dardant son regard sombre sur la dame de l'ingénieur, chuchota :

— C'est tout de même vrai... elle s'est donnée à moi...

## SOYEZ SINCÈREMENT SERVIALE !

Cet homme-là se plaint, et il n'a pas tout à fait tort, semble-t-il. Monsieur le juge de paix, j'avais voulu expliquer la chose. J'suis horticulteur-pépiniériste de ma profession. J'ai quarante-deux ans, et il n'm'était jamais arrivé d'histoire, sauf une ou deux... mais pas du même genre.

Vous voulez dire que vous n'avez pas eu de procès... Eh bien, tant mieux ! Le procès est une véritable plaie sociale... — A qui le dites-vous ! J'ai pas encore eu affaire à un juge de paix pour demander quelque chose, personnellement, mais j'ai passé en correctionnelle à cause des autres et... je sais ce que ça m'a coûté.

— Je vous l'ai dit : toujours un peu plus que ça ne vaut ! Continuez.

Pour lors, c'est le jour où on enterrait Gustave, un copain à moi, que ça s'est passé... J'étais plus un homme... ma femme peut vous le dire, tant qu'elle n'avait pas vu le système... Gustave !... Un gar qui vous aurait pris par la peau du faux col ou par la bavette avec seulement deux doigts de la main gauche, et que vous auriez voltigé en l'air sans pouvoir opposer la moindre résistance... Voilà qui s'était Gustave !

Cent vingt à poil ! Et des biceps comme les cuisses de la femme à barbe... et bon... que ça faisait le malheur de sa bourgeoisie, attendu qu'il avait toujours dix copains pour lui demander service les jours de paye... Voilà comment qu'il était Gustave !... — En bref, un excellent homme, et alors ?

Alors ? Alors, quand c'est qu'il a été clamsé d'un bougre de chaud et froid qu'on ne saura jamais comment il a pu l'attraper, je me suis dit : « Un gar comme Gustave, faut l'enterrer ebiquement. Sa bourgeoisie n'en a pas un, mais moi, j'ai d'économie. C'est moi qui ferai les frais, et y aura de la couronne et du luminaire, comme ils disent dans les Pompes. Donc, c'pas, je commande ce qu'il faut et je paie d'avance. J'avais donc le droit de compter sur du travail propre.

— Qu'entendez-vous par là ?

— V's'allez voir... Le service, convoi et enterrement, était fisqué pour neuf heures. J'arrive à la maison mortuaire, j'consoie M<sup>me</sup> Gustave, on prend un doigt de rouge en famille, pour se tenir chaud au cœur, et puis on attend... Neuf heures, neuf heures dix, neuf heures et quart... toujours rien...

Les invités s'impatientaient. Y'avait les cousins de Gustave qu'étaient venus exprès de Sacy-en-Brie et qui devaient reprendre leur train à onze heures. Sans compter les ceusses qui s'étaient fait donner une demi-journée et qu'entendaient pas la perdre à poireauter... À la fin, j'me décide à faire quelque chose... J'étais quasiment le seul qui pouvait prendre une initiative pisque j'avais payé et commandé et tout et tout... Bon, j'dis au cousin, pis à un autre : « C'est marre... Pour gagner du temps, on va le descendre, Gustave... Ça fera peut-être venir les croquemorts ». Et, là-dessus, je l'empoigne le cercueil, puis nous voilà dans l'escalier... Cinq étages.

(Suite page 11.)



↑ Les condamnés qui exerçaient la profession de boucher sont parmi les favoris du bain, où leurs services sont des plus appréciés. La place est bonne et permet une « débrouille » appréciable. Le forçat René Jean, l'assassin de la Villette, a repris le métier sous la casaque, aussitôt son arrivée.

(Copyright by Photo-Features Service et Police-Magazin-1939.)

## VOIR LA SEMAINE PROCHAINE : CAYENNE LA MORTE



Justice de paix du XIV<sup>e</sup> arrondissement : deux voisins se sont disputés ; après minutes injures, l'un s'est jeté sur l'autre et l'a bouffé de coups de poing. — Pardon, pardon ! rétorque le premier témoin. M. X... n'a pas donné de coups de poing à M. Y... ; il lui a donné une paire de gifles !

# Assassins en Uniforme



ANASTAY

**M**ADAME DELLARD vient d'être assassinée !  
Telle est la nouvelle qui se répandit comme une traînée de poudre, boulevard du Temple, dans l'après-midi du 4 décembre 1891.

L'émotion était grande, car M<sup>me</sup> Dellard était à cette époque une femme de la société parisienne. Baronne, elle était la fille du général baron Houlard, qui avait commandé le régiment d'artillerie à pied de la vieille garde impériale ; elle était la sœur du colonel Houlard, qui avait été sous-directeur des Poudres et Salpêtres ; et elle était veuve du baron Dellard, sous-intendant de première classe et fils, lui-même, du fameux Jean-Pierre Dellard, volontaire de 1792, héros des guerres de la Révolution.

M<sup>me</sup> Dellard occupait un coquet et confortable appartement du boulevard du Temple et elle était bien connue dans son quartier, où son affabilité, ses manières simples lui avaient valu l'amitié de tous ses voisins.

**ÉGORGÉE** La servante de M<sup>me</sup> Dellard, Delphine Houbre, s'était absentée quelques instants pour effectuer des achats.

Quand elle revint, elle découvrit un individu fouillant au chiffonnier du salon.

Que faites-vous là ?  
D'un bond, l'homme se jette sur elle, l'assomme d'un coup de poing. La malheureuse s'éroule sur le tapis et gémît doucement. Alors l'individu sort un couteau de sa poche, un couteau ensanglanté, et lui entaille la gorge. Et il disparaît en oubliant son arme sur le coin d'un meuble.

Entendant des gémissements, un voisin vint à l'aide et la concierge se précipite.

En pénétrant dans la chambre de M<sup>me</sup> Dellard, elle pousse un cri d'effroi. Sur une coiffeuse, la baronne est étendue inanimée, échevelée, la gorge tranchée. La tête est presque séparée du tronc et de l'horrible blessure le sang coule à flots.

**UN BEAU JEUNE HOMME** La police est aussitôt prévenue. Les inspecteurs viennent procéder aux constatations.

Dans l'appartement, presque tous les meubles ont été fouillés, armoires, commodes ont été visitées et les objets les plus précieux ont été enlevés par l'assassin, dérangé inopinément par l'arrivée de Delphine Houbre.

Celle-ci, malheureusement, ne peut donner aucun renseignement intéressant. Sa blessure ne lui permet pas de parler et elle n'a qu'un aperçu sur meurtrier.

Mais la concierge peut en fournir un signalement assez complet.  
C'était un jeune homme à l'allure distinguée, aux traits fins, pouvant avoir entre vingt-cinq et trente ans. Vêtu avec recherche, il portait un pardessus bleu marine et était coiffé d'un chapeau haut



Le couteau.

Anastay, l'assassin du boulevard du Temple.

de forme. Il tenait sous le bras une serviette de cuir noir.

L'assassin avait également été vu par une autre personne : un jeune employé qui passait dans la rue et auquel il avait demandé l'adresse de la baronne Dellard.

Le jeune employé confirma les détails donnés par la concierge et les précisait.

— Cet homme a attiré mon attention, il avait une voix claire et forte, une voix de commandement. Il en imposait par son aspect autoritaire, sa prestance. On aurait dit un officier en civil.

Il ajouta que son interlocuteur portait une petite moustache brune

Les victimes d'Anastay : à droite, la baronne Dellard ; à gauche, sa servante, Delphine Houbre.

et que le pardessus était fait d'un tissu à raies sautées, disposées en diagonales.  
— Si je le rencontrais, je le reconnaîtrais entre mille !

**UNE ENQUÊTE LABORIEUSE** La police possédait donc le signalement de l'assassin. Elle avait également à sa disposition l'arme du crime.

Celle-ci, un couteau ordinaire, portait la marque « F. N. ».

Tous les fabricants français de couteaux furent alertés ; des questionnaires leur furent adressés.

Et les réponses parvinrent aux enquêteurs. Une maison de Thiers fit connaître que ses articles étaient ainsi marqués. Cette firme fournissait quantité de magasins, elle avait des clients dans la plupart

des grandes villes européennes. Il fallut faire une enquête dans chacune de ces maisons et l'on apprit, enfin, au Grand Bazar de Lyon, qu'un couteau identique à celui découvert boulevard du Temple avait été vendu à un jeune homme vêtu de bleu et portant une serviette de cuir noir.

Le vendeur du bazar donna de son client un signalement correspondant, en de nombreux points, à celui de l'assassin.

Dès que les journaux firent connaître ces détails et alors que les recherches étaient déjà entreprises dans la région lyonnaise, un tailleur de Lyon écrivit aux policiers :

« Le pardessus porté par l'homme que vous recherchez sort de mes magasins. Ce superbe vêtement si chic, si remarqué, fait partie de ma série réclame sur mesures à 50 francs (1).

Le commerçant et la publicité, comme on peut en juger, ne perdaient pas leurs droits et le commerçant ne tenait pas à manquer l'occasion de se faire connaître. Malgré ces nouveaux renseignements, l'enquête piétinait.

Mais les policiers ne se décourageaient pas. Petit à petit, le cercle des recherches se resserrait, lentement, mais sûrement.

Peu à peu, on apprit qu'un officier du 158<sup>e</sup> régiment de ligne en garnison à Lyon avait dû quitter son régiment et la ville pour fuir les créanciers qui le harcelaient.

Coincidence étrange, il avait quitté Lyon pour Paris le 3 décembre, veille du crime.

Il s'agissait d'un jeune homme de modeste origine auquel M<sup>me</sup> Dellard s'était toujours intéressée, lui ayant permis, grâce à ses largesses, de pouvoir poursuivre ses études.

M<sup>me</sup> Dellard avait également fait intervenir un de ses cousins, M. Gévelot, député de l'Orne, pour faciliter l'avancement de son protégé sortant de Saint-Cyr.

Cette intervention avait été peu utile au jeune homme qui, très intelligent, avait brillamment passé ses examens, et tout laissait entrevoir une éclatante carrière lorsque la passion du jeu vint exercer ses ravages.

Le lieutenant Anastay, brillant officier, était en effet terriblement joueur. Et, joueur malheureux, il perdait avec une régularité désespérante. Comme toujours en pareil cas, il avait fait des dettes et, sa situation devenant intenable, la suite des événements apparaissait trop clairement.

Pour pouvoir désintéresser ses créanciers, le jeune officier avait mûri le projet de dévaliser sa riche bienfaitrice. Surpris, il l'avait tuée comme il avait tenté de tuer Delphine Houbre, la servante.

— C'est bien lui !  
L'officier ne crut pas utile de poursuivre ses dénégations. Il y voyait d'un air détaché.

**DÉNÉGATIONS ET AVEUX** Descendu dans un hôtel de la Place des Victoires, le lieutenant Anastay fut

lors arrêté. Aux questions qui lui furent posées, il répondit sottement, opposant des dénégations enfantines.

Depuis le crime, il avait laissé pousser sa barbe, pensant ainsi dérouter les témoins.

L'employé à qui il avait demandé l'adresse de la baronne, certain de reconnaître la voix impérative, hésitait à affirmer que c'était bien l'homme qui l'avait interpellé.

— Qu'on fasse venir un coiffeur ! cria Anastay et le témoin ne me reconnaîtra pas davantage.

Hélas ! dès que la barbe fut rasée, Anastay était démasqué.

— C'est bien lui !  
L'officier ne crut pas utile de poursuivre ses dénégations. Il y voyait d'un air détaché.

**INCONSCIENCE** Au cours de l'instruction et du procès, Anastay ne manifesta aucun regret de son lâche assassinat, il n'eut aucune parole de reconnaissance pour sa bienfaitrice, faisant preuve de la plus grande inconscience.

Dans sa prison, il écrivait beaucoup, des romans, des vers, des protestations.

Il en éleva une contre le ministre de la Guerre, l'accusant d'avoir commis une manière de crime en interdisant aux officiers de porter l'épauvette.

Beau garçon, Anastay avait connu de nombreux succès féminins. C'est à quelques-unes de ses amies qu'il dédiait ses poésies de détenu dont voici deux spécimens, brillant surtout par leur indigence.

## LE PRISONNIER.

Quelle est donc cette douce flamme  
Qui vous entoure et vous échauffe,  
Trouble nos yeux ?  
Apprenez-moi pourquoi l'aurore  
A, sur nos têtes, quelle dore,  
Jeté ses feux.

## LES PENSÉES.

C'est la jée  
Dégrafée  
Des baisers et des amours  
Qui nous jure,  
Nous assure  
Que l'on vous aime toujours.

Anastay n'avait d'autre souci que de terminer un roman commencé. Il fut exécuté avant d'avoir mis la dernière main à son œuvre.

Comme le dit M<sup>me</sup> Raymond Hesse dans son curieux ouvrage *Les criminels peints par eux-mêmes* :

« Un fait certain, indéniable, c'est que tous les criminels, ou presque tous, ont écrit ou tenté d'écrire des œuvres littéraires. »

« Depuis Erostrate, qui brûla le fameux temple de Diane à Ephèse, pour laisser un nom célèbre dans l'histoire, la mentalité du criminel n'a pas changé. »

Anastay en Cours d'Assises.  
(Dessin paru dans le Soleil du Dimanche.)



(1) N'oublions pas que ce crime se déroula en 1891.

En possession d'une permission de quarante-huit heures, Fulgence partit pour Paris.

Le lendemain, les journaux annonçaient la découverte du cadavre de la « mère Gironde », assassinée à coups de marteau dans son arrière-boutique. Tous les meubles avaient été fouillés. Tout avait été retourné, le sol était manifestement le mobile du crime.

En procédant aux constatations, les enquêteurs firent une découverte qui devait les mettre immédiatement sur la bonne piste.

Dans le débit, au milieu d'une flaque de sang, collée sur le plancher, ils trouvèrent une enveloppe sur laquelle on pouvait lire cette adresse :

Monsieur Fulgence Géomay,  
Caporal  
au 87<sup>e</sup> régiment de ligne  
A Saint-Quentin (Aisne).

A Saint-Quentin, la jolie blanchisseuse fut toute fière de montrer aux policiers les jolis cadeaux offerts par son fiancé, et notamment

un pour ranger la bouteille de vin, je la frappai à coups de marteau.

Elle riait sur le parquet, implorant ma pitié; alors, pris d'une fureur intense, je frappai encore à plusieurs reprises. Quand elle ne bougea plus, je fermai la porte d'entrée à clef et je me mis à fouiller les meubles. Je ne découvris pas grand'chose, contrairement à ce que je pensais la « mère Gironde » n'était pas riche.

J'avais hâte de fuir, mais la présence du cadavre, l'odeur du sang mêlée à celle du vin me provoqua un étonnement. Quand je revins à moi, il était près de trois heures du matin, je suais à grosses gouttes et c'est en prenant mon mouchoir pour m'essuyer le front que j'ai perdu l'enveloppe que vous avez trouvée.

Fulgence Géomay fut défendu par M<sup>e</sup> Henri-Frédéric, dont c'était le premier grand procès.

Malgré la plaidoirie pathétique du jeune maître, Fulgence Géomay fut condamné à mort.

Au moment de son exécution, il se dégagea et cria :

— J'ai oublié de dire adieu à mes gardiens !

L'enveloppe accusatrice avait été égarée et elle ne fut jamais retrouvée. Ce document terrible qui avait provoqué les aveux du caporal ne figura plus parmi les pièces à conviction. Si le jeune homme avait persisté dans ses dénégations, profitant du doute, il eût, sans doute, sauvé sa tête.

Comme disait Bruant : « c'était un gars qu'avait pas d'chance ! »

## SCHUMACHER

Histoire navrante et stupide. Bon et brave soldat, tout comme Géomay, Schumacher tua la mère d'un de ses camarades pour lui voler de quoi retourner à la caserne et ne pas être porté déserteur.

Schumacher avait un grand défaut : la paresse. Ses parents, de courageux artisans, travaillaient pour lui une belle situation dans le commerce ou dans l'industrie. Malheureusement, Schumacher pensait à tout autre chose qu'à son travail et son père, écœuré de cette vie de débauche, résolut de lui trouver une situation où il serait appelé à travailler et à obéir : il le fit engager dans un régiment d'infanterie de ligne de Bastia.

Et, chose curieuse, ce garçon qui n'avait jamais voulu travailler, qui avait toujours vécu insouciant, dans l'indépendance la plus complète, devint un soldat discipliné.

Hélas ! pourquoi le sort voulut-il qu'une permission récompensât ce zèle militaire, une permission de deux mois — on était large en 1890 !

## LA VIE EST BELLE

Pendant une trentaine de jours, Schumacher mena grand train. Mais l'argent file, et, quelques jours avant la fin de la permission, Schumacher se trouva complètement démuné. Il demanda des subsides à sa famille pour pouvoir rentrer à Bastia.

Par retour du courrier, il recevait un mandat d'une centaine de francs accompagné d'une lettre sévère lui reprochant sa conduite.

La lettre fila rapidement dans la poubelle et le mandat transformé en quelques louis fondit comme neige au soleil, en compagnie de jeunes femmes aux dents longues.

## POUR NE PAS ETRE DÉSERTEUR

La veille de son départ pour Bastia, Schumacher se retrouvait complètement désargenté.

Dans son cerveau embué par l'ivresse germa alors une idée lancinante : s'il ne repartait pas au jour prévu, il serait porté déserteur, et c'en serait fini de sa carrière militaire.

Obsédé par cette pensée, Schumacher, comme un automate, animé par une force mystérieuse, se rendit chez M<sup>e</sup> Vinchon, la mère d'un de ses camarades de régiment, une femme qui passait pour avoir une certaine aisance.

Comme elle lui ouvrait, Schumacher

dit : « Bonjour, madame ! », puis, sans ajouter un mot, craignant sans doute un refus, il ferma la porte et étrangla la pauvre femme.

Il fouilla les meubles, força les placards et les tiroirs, et quitta l'appartement en emportant une montre en or, des boutons de manchette, une croix en métal doré et la modeste somme de quinze francs.

Le forfait stupide devait être inutile : l'assassin fut arrêté le soir même.

Et tant les jurés de la Seine, Schumacher ne fit aucun effort pour se défendre. La même phrase revenait obstinément sur ses lèvres :

— Je ne voulais pas être déserteur !

Il sortit de sa torpeur à la lecture du jugement. C'est au garde-à-vous qu'il écouta la lecture de l'arrêt le condamnant à avoir la tête tranchée.

Deux mois plus tard, il mourait courageusement. Le soldat Schumacher n'avait pas été porté déserteur !

## MATTÉI et MAHÉ

Les soldats assassins sont extrêmement rares et, à part les trois affaires que nous venons de rappeler, les archives judiciaires contiennent peu de dossiers intéressants concernant des militaires.

Pourtant, les caporaux Mattéi et Mahé méritent d'être sortis de l'ombre.

L'affaire, relativement récente, remonte au début de 1934.

Depuis trois ans déjà, les époux Toubiana tenaient la cantine du 51<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, à Carcassonne.

L'homme était un joyeux drille, àpre au gain, mais gai, honnête et cœur de filles : la belle cantinière ne détestait pas, elle non plus, la bagatelle.

Le dernier élu était le caporal Mattéi.

Quoique infidèle, Toubiana était jaloux. Chaque soir, en sortant, il enfermait sa femme dans leur logement. Les deux amants déjouèrent ces précautions en faisant fabriquer une seconde clef.

Mais le bonheur des amants restait menacé par une arrivée inopinée du cantinier.

Mattéi avait besoin d'un guetteur à l'entrée de la caserne. Il demanda au renégat Mahé, toujours à court d'argent, moyennant une honnête rétribution, de bien vouloir veiller au grain.

Gouape roublarde, Mahé accepta immédiatement et ne tarda pas à évaluer tout le bénéfice qu'il pouvait retirer de la combinaison.

Mahé présenta au couple sa maîtresse, Germaine Kernigon, et tous deux surent si bien s'y prendre qu'ils se rendirent bientôt indispensables.

Devenu de plus en plus méfiant, Toubiana surveillait davantage sa femme ; il sortait moins fréquemment et cela ne faisait pas l'affaire de la cantinière qui, jugeant que son mari ne s'absentait plus suffisamment, eut, un beau jour, l'idée de l'envoyer faire un grand voyage... dans l'au-delà.

Elle chargea Mattéi de la débarrasser de cet époux encombrant et ayant cessé de plaindre.

Le caporal, qui estima que la chose n'était pas si facile à réaliser et qu'il risquait gros pour des satisfactions dont il se laisserait peut-être à bref délai.

(Suite page 15.) J. C. DAMIENS.

Mattéi.

Pendant que la mère Gironde se retournait, je la frappai à coups de marteau.

## Fulgence GÉOMAY

Fils du trottoir, Fulgence Géomay connut une

enfance malheureuse. Sa mère, une prostituée de la Chapelle, aimait son enfant comme peut l'aimer une fille dont les habitudes se trouvaient modifiées par une grossesse indésirable et dont le triste métier exige impérieusement les longues promenades et les stations prolongées sur les boulevards extérieurs.

Délaissé, Fulgence avait grandi comme une mauvaise herbe sur un riche fumier. L'ambiance, la vue quotidienne des filles et de leurs chevaliers servants l'incitèrent lui aussi à trouver sa voie dans la prostitution. Sa mère vivait des hommes, il décida de vivre des femmes.

Et, à dix-huit ans, il était devenu le protecteur dévoué de deux péripatéticiennes.

Aristide Bruant qui, à la suite de l'affaire que nous allons vous rappeler, chanta la vie de Géomay, situe ainsi le personnage :

Comme il était fils de putain,  
F savait pas beaucoup d'latin  
Ni d'aut' chose ;  
F savait juste assez compier  
Pour savoir c' que p-ul rapporter  
La p'ut' Rose.

Le départ pour le régiment transforma complètement notre homme. Avant troqué sa casquette à trois points et son « grimpa à pattes » contre le képi à pompon et le pantalon garance, il devint un bon soldat.

Soldat modèle, Géomay reçut bientôt la récompense qu'il méritait : il fut nommé caporal.

Et la métamorphose se poursuivit. Beau garçon, et avec ça l'attrait des galons, Géomay attira les regards des jeunes filles de Saint-Quentin où il tenait garnison. Dans un bal, il fit la connaissance d'une jolie blanchisseuse qui ne se montra pas insensible à ses avances.

Un événement extraordinaire se produisit alors.

Le caporal qui, avant son incorporation, n'avait connu que des filles de mœurs légères, qui vivait uniquement de leur honteux commerce, s'amouracha de la jeune blanchisseuse, fille honnête. Il roucoulait comme un jeune homme, passant des soirées entières assis auprès d'elle, se contentant de ce bonheur platonique. Et il lui offrit des cadeaux, des bonbons, des fleurs, des bijoux de pacotille qu'il ravissait d'aise la petite Saint-Quentinoise.

Mais, hélas ! Géomay était vraiment né sous le signe du malheur. Ce changement si complet d'existence devait provoquer sa perte. Destin cruel de cet infortuné garçon qui avait cru pouvoir échapper à un milieu de sa jeunesse et vivre honnêtement et bourgeoisement.

Fulgence n'avait que sa paie de caporal et les quelques subsides adressés par sa mère aux prises avec les vicissitudes de sa triste existence.

C'était nettement insuffisant pour offrir des cadeaux, même modestes, à la jeune blanchisseuse.

**LA MÈRE** Faisant le tour de ses relations, le caporal vint à penser à la « mère Gironde », une vieille cabaretière, chez qui il s'était rendu autrefois, 134, boulevard Saint-Germain.

C'était un taudis plutôt qu'un débit de vins, mais, à plusieurs reprises, la tenancière avait rendu service à Géomay et à sa mère. Elle passait pour posséder quelques économies et elle ne refuserait certainement pas de venir en aide au jeune caporal.



Fulgence Géomay.

(Selon un croquis fait d'après nature.)

les derniers reçus : quelques bijoux d'argent massif, une montre en or avec sa chaîne et un sac à main. Objets signalés volés chez la « mère Gironde ».

Aucun doute n'était plus permis. Géomay fut arrêté. Il demanda comme une grâce suprême

— Messieurs, je vous en supplie, ne me mettez pas les menottes devant les soldats, mes inférieurs.

Puis il implora son colonel : — Ce n'est pas moi, mon colonel ! Je ne suis pas un assassin ! Dites-leur, mon colonel, que je ne suis pas un assassin !

Guisné avec patience, Géomay se lança ensuite dans une fable ridicule, se retranchant derrière l'honneur d'une femme mariée qu'il ne voulait pas compromettre : — L'argent, le sac, les bijoux, je les tiens d'une jeune femme de Bois-Colombes que je connaissais avant mon départ au régiment.

Mais Géomay n'avait rien d'un criminel endurci et les policiers eurent, non sans peine, le dessus. S'enfermant un peu plus chaque jour, le jeune homme finit par reconnaître que ses explications étaient mensongères.

**AVEUX** — Et puis, à quoi bon ? Oui, c'est moi qui ai tué la « Mère Gironde ». Je ne sais comment j'en suis arrivé là. Je suis allé chez un de mes copains, un brocanteur de la rue du Château, et je lui ai pris un marteau, pendant qu'il avait le dos tourné.

« Puis, vers onze heures, au moment où elle allait fermer sa boutique, je suis arrivé chez la « Mère Gironde ». J'entra comme elle mettait les volets de la devanture. Elle prit un verre pour me servir et me demanda des nouvelles de ma mère. Nous avons bavardé un bon moment, puis, au moment de la quitter, alors qu'elle se retour-

On découvrit dans un fossé le cadavre d'Adolphe Toubiana, tué de deux balles dans la tête.



# LE PÊCHÉ DE L'ABBÉ JEAN

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — En 1909, disparut mystérieusement le jeune abbé Jean Robinot qui passait pour gai. Un journaliste, Paul Tagnon, s'est mis en tête, avec l'aide d'un parent du prêtre, M. Barraud, de prouver l'identité du disparu avec le cadavre méconnaissable d'un noyé exposé à la Morgue.

VI (1)

Lendemain, en sortant du café Pelle, un établissement du boulevard Saint-Germain où il fréquentait d'habitude, Paul Tagnon se rendit au service de la Sûreté parisienne, quai des Orfèvres.

Le chef était absent. Ce fut un sous-chef qui recut le reporter.

Celui-ci le mit au courant de l'objet de sa visite, mais le policier ne parut attacher aucune importance à cette affaire.

Un noyé ne portant aucune trace de coups ni de blessures, s'exclama-t-il, ça n'a pas le moindre intérêt pour nous. Il nous en pleut de ces noyés-là !

Le reporter fit valoir que ce noyé avait été préalablement dépouillé de ce qu'il possédait : bijoux, argent, billets de banque, basse de titres de rente, dont on ne possédait pas, malheureusement, les numéros.

Mais cela se voit constamment ; remarqua le sous-chef. Des têtes folles dépendent tout ce qu'elles possèdent à faire la fête et puis, se débarrassant de leurs papiers d'identité, se suicident dans l'espoir qu'elles demeureront inconnues à tout jamais. Prouvez donc que votre cure n'a pas jeté son rabat par-dessus les moulins de Montmartre et que, pour éviter le déshonneur, ne pas créer un scandale religieux, il a voulu disparaître sans laisser trace de son nom, incompétent !

Mais, en ce cas, il n'aurait pas gardé la soutane... Et sans un prêtre, si désespéré qu'il soit, ne recourt jamais au suicide. C'est un trop grave péché.

Vous m'amusez énormément. Depuis les années que vous vous occupez de scandales, de crimes, vous n'êtes pas encore blasé ? Vous n'avez pas tout vu ?

Je tiens beaucoup à la bonne marche de cette enquête ; étant l'ami d'un parent

(1) Voir nos 151-152.

de cet ecclésiastique, je veux faire éclater la vérité.

— Quand vous aurez établi que c'est un meurtrier, est-ce que vous qui découvrirez le meurtrier ?

— Parfaitement ! J'ai de troublants points de repère.

— Vous en avez de bien bonnes ! Alors ce coupable inconnu n'est pas encore près de recevoir la visite matinale de M. Deibler.

Je ne demande qu'une chose pour l'instant : faire établir la reconnaissance du corps. Il existe un moyen infallible.

— Lequel ?

— Le noyé était porteur d'un trousseau de vingt et une clefs. Le prendre, aller aux Charmilles et essayer les clefs sur les portes du presbytère. Elles indiqueront mieux que tout l'identité de leur propriétaire.

C'est la seule faveur que je vous demande.

— Je n'y vois aucun inconvénient et c'est très logique. Eh bien ! entendez. Demain, à dix heures, rendez-vous à la Morgue. Un de mes inspecteurs y prendra ces clefs et vous irez ensemble aux Charmilles.

Tagnon remercia chaleureusement et promit que, le lendemain, à dix heures, son ami et lui se reconnaîtraient à la Morgue avec l'inspecteur désigné, porteur du trousseau de clefs trouvé sur l'ecclésiastique.

Une puissante automobile les conduisit ensuite rapidement aux Charmilles.

VII

Le lendemain matin, à son réveil, Paul Tagnon parcourut tous les journaux que lui montait chaque jour sa concierge.

Le souffle lui manqua et il fit la grimace quand il lut, d'abord, dans son propre journal, la note suivante :

*L'archevêché nous communique une rectification relative au repêchage de la Seine, à la pointe de l'île Saint-Denis, du cadavre d'un ecclésiastique.*

*Il ne s'agit en la circonstance nullement du cadavre de l'abbé Jean Robinot, comme on avait pu le supposer tout d'abord. Ce défunt n'est d'aucun intérêt et il n'est autre que le malheureux abbé Jules Roguelon, curé d'une petite paroisse du département de la Drôme, disparu à la suite d'une crise d'aliénation mentale. Dont acte.*

Tous les journaux mentionnaient un communiqué à peu près semblable de l'archevêché. Aucun ne le commentait.

Que signifie ce tour de prestidigitacion ? s'écria Paul Tagnon. Si c'est un scandale que l'on cherche à étouffer, on s'y prend de singulière façon. Mais attendons la fin ! Cette note officieuse tendrait plutôt à démontrer que l'on veut jeter un voile épais sur un pénible drame que l'on n'a pas intérêt à faire connaître au public. Quelle maladresse !

Si la police a souvent un penchant marqué pour conclure que certains drames entourés d'obscurité ne sont que de vulgaires suicides, on ne peut malheureusement chercher à établir le contraire, la police reslant maîtresse souveraine. Elle étouffe une affaire pour les besoins d'une cause et il est inutile de chercher à se mettre en travers de sa décision.

Mais ici le tour de passe-passe consiste à vouloir substituer une personne à une autre et le problème est loin d'être résolu. Si c'est là le résultat de ma visite à l'archevêché, j'aurais dû m'abstenir d'y aller.

Après un instant de réflexion, il poursuivit encore à haute voix :

Alors, ils sont allés dénicher dans une cure de la Drôme cet abbé Jules Roguelon. C'est une malice cousue de fil blanc. Ils ont eu néanmoins la pudeur de tenir à conserver au défunt inconnu les mêmes initiales de J. R. Maintenant, il faudra que l'on fasse connaître la paroisse de laquelle ce prétendu ecclésiastique aurait disparu. Ensuite on avisera.

Il s'habilla rapidement et sortit pour aller rejoindre M. Barraud qu'il devait retrouver devant les grilles de la Morgue.

En apercevant le journaliste, celui-ci brandit un journal d'un air dépité.

— Oui, c'est une comédie ! s'écria Paul Tagnon, et une comédie sinistre ! Alors quand même au greffe puisque vous y sommes attendus et nous verrons ; on n'étouffera pas cette affaire aussi facilement qu'on le suppose. En ce qui me concerne, j'écrirai des articles étalant toutes nos preuves d'assassinat. Il nous reste encore la liberté de la presse, je présume !

— On s'empresse de décrocher le désespéré.

— N'oubliez pas non plus que le mari de la fameuse baronne est un personnage politique d'importance, pouvant même influencer les directeurs de journaux.

— C'est ce que nous verrons. Entrons toujours à la Morgue.

Le greffier les reçut aimablement et leur parla même sur un ton obséquieux. Il annonça que le corps de l'abbé avait été reconnu officiellement la veille, il s'agissait d'un abbé Jules Roguelon, de la Drôme.

Mais puisque son visage est méconnaissable !

Il a été établi de nombreux points de repère, ainsi que des témoignages des plus précieux. En tout cas, rien ne s'oppose à ce que vous poursuiviez votre enquête personnelle, puisque vous en avez reçu l'autorisation de la Sûreté. Vous constaterez peut-être bientôt vous-mêmes que vous faites fausse route ; enfin cela ne me regarde pas. D'ailleurs, voici monsieur l'inspecteur qui va vous accompagner, avec les chefs, à l'endroit où vous voudrez bien le conduire.

Le policier salua.

Le fabricant hasarda une question : — Cet abbé Roguelon a également une dent de l'œil gauche aurifiée ?

— Je répte que toutes les constatations d'usage ont été faites par les soins du secrétariat de l'archevêché, de nombreux témoins, et que le noyé a retrouvé son véritable état civil. Mais rien ne vous empêche, vous dis-je, d'enquêter de votre côté, je vous y engage même, puisque vous y tenez. Voici le trousseau de clefs.

Il leur présenta un trousseau de clefs du tiers d'importance de celui ayant été trouvé sur le noyé !

Le fabricant et le journaliste restèrent stupéfaits.

M. Barraud, finit par observer Paul Tagnon, qui ne tenait pas à démasquer toutes ses batteries, un témoin du repêchage qui a vu le trousseau de clefs sur la berge nous a affirmé, vous entendez, affirmé, qu'il était composé d'une vingtaine de clefs au moins ! Et ce trousseau que vous nous offrez n'en possède que sept.

— C'est pourtant ce trousseau qui se trouvait dans le sceau de l'ecclésiastique noyé. Je ne l'ai pas inventé.

M. Barraud et le reporter se regardèrent encore sans mot dire : tous deux comprenaient que, s'ils racontaient ce qu'ils savaient, s'ils montraient la photographie du véritable trousseau de clefs, cette divulgation entraînerait la révocation de Balzar.

Pourtant, hasarda le fabricant, quand je me suis présenté ici la première fois, j'ai remarqué dans les scellés un trousseau de clefs plus volumineux que celui-ci.

— Je regrette fort, répliqua le greffier, mais je n'en ai pas d'autre à vous présenter.

Quoique terriblement scandalisés, le fabricant et le reporter surent demeurer calmes afin de garder tous leurs atouts. Ils se lancèrent un coup d'œil significatif.

Paul Tagnon rompit le silence.

Monsieur le greffier, prononça-t-il, il ne faut d'abord pas nous prendre pour des jobarids, je m'empresse de vous le déclarer. Mais, en présence de ce trousseau de clefs trop fortement diminué, il est inutile que nous dérangions M. l'inspecteur. Certainement, ce trousseau n'appartenait pas à l'abbé Jean Robinot ; c'est peut-être celui de l'abbé Jules Roguelon, puisque vous maintenez vos affirmations. Alors il nous semble inutile avec les clefs de Jules de chercher à ouvrir les portes et les armoires de Jean. Apprenez que nous n'avons pas de temps à gaspiller ni l'intention de nous rendre ridicules.

Tous deux se levèrent et se retirèrent sans plus de protestations.

Sitôt dehors, Tagnon éclata :

— Hein ! nous ont-ils bien roulés ? Qu'est-ce que vous dites de ce ? J'aurais dû pressentir ce coup-là lors de ma visite à l'archevêché. Comme un benêt, j'en ai trop appris au chanoine ! Voilà la preuve certaine que votre cousin est bien tombé victime d'un assassinat ! Et cela ne laisse-t-il pas deviner que l'on voudrait éviter un scandale ? Tous ces mensonges semblent indiquer que l'on veut sauver de l'échafaud un... mari trompé !

— Ce sont de fielles coquins, ces gens de la police ! s'exclama le fabricant qui était pourtant un homme calme, mesurant la moindre de ses expressions.

— Ce sont simplement de piats valets obéissant à la consigne donnée par le chef. Rien à tirer de ces oiseaux-là ! Inutile de perdre son temps à discuter avec ces sous-ordres.

Je dépenserais toute ma petite fortune s'il le faut, mais je veux faire éclater la vérité. Qu'allons-nous tenter d'abord ? Le mystère vous semble-t-il devenu impénétrable ?

D'abord, je vais me mettre en campagne dans Paris, dans toute la banlieue, pour retrouver la trace de ce prétendu abbé Roguelon, s'il a jamais existé. Nous adresser à l'évêché de la Drôme ? Inutile d'y penser. Mieux vaut mobiliser tous mes amis de la police municipale, tous mes indicateurs. Entrons au café, je vais commencer mon enquête ; quelques coups de téléphone à donner et, ensuite, en route pour les Lilas. Je vous reconduirai chez vous et nous discuterons alors plus sérieusement, car la science nous aveugle.

VIII

Comme ils arrivaient près de la fabrique de meubles Barraud, aux Lilas, un sergent de ville accosta le reporter pour lui annoncer que l'on venait de découvrir, sous un hangar où l'on remaisait de vieux matériel, un homme d'une cinquantaine d'années, vêtu comme un manoeuvre, solidement pendu à une grosse poutre.

On s'était empressé de décrocher le désespéré qui s'était certainement rendu dans le courant de la nuit, car son cadavre se raïssait déjà.

Paul Tagnon et le fabricant se dirigèrent vers le hangar. Ils y retrouvèrent le commissaire qui venait procéder aux constatations.

Le défunt ne possédait pas le moindre papier. Son linge ne portait même pas une minuscule marque de blanchissage.

De nombreux curieux s'assemblèrent aux abords du garage et, soudain, un vernisseur s'écria :

— Mais c'est Duchamp !

— Qui est ce Duchamp ? questionna le secrétaire du commissaire.

Les témoins bénévoles assurèrent que Duchamp, ancien menuisier devenu manoeuvre, habitait les Lilas lorsque, il y a une dizaine d'années, sa femme déserta le domicile conjugal, emmenant avec elle son fils âgé à cette époque d'environ six ans.

— Où demeure cette dame ? Lourez la chercher.

M. Barraud occupait jadis Duchamp, mais il ne peut affirmer que ce corps inerte était celui de son ancien ouvrier. Il n'existait que quelques points de ressemblance entre eux.

M<sup>me</sup> Duchamp parut bientôt, en compagnie de son fils âgé d'environ seize ans. Mise en présence du cadavre, elle n'éprouva aucun hésitation :

— C'est bien mon ancien homme, Louis Duchamp. Y a pas d'erreur.

Le fils Duchamp tint aussi à faire la connaissance.

— C'est bien mon père, dit-il.

Un ami de Duchamp, Léon Langrand, arriva, se pencha sur le corps, réfléchit, puis déclara au commissaire :

— Ce serait bien malheureux que ce soit lui... Un si bon copain... J'en aurais du regret pendant toute ma durée d'existence...

Enfin, conclut le commissaire, le commissaire, le commissaire, vous, oui ou non ?

— Ben, il lui ressemble énormément, ça peut être lui comme ça peut ne pas être lui... Dame !... un trépassé ne ressemble jamais à un vivant...

M<sup>me</sup> Duchamp haussa les épaules et prononça :

— En tout cas, moi, je le reconnais...

Trêve de discussion, ordonna le commissaire. J'envoie le corps à la Morgue où vous irez, tous les témoins, demain, pour procéder à la reconnaissance officielle.

Le lendemain, M<sup>me</sup> Duchamp, son fils, le vernisseur, Léon Langrand et deux autres témoins habitant les Lilas se rendirent donc à la morgue où il fut procédé à la reconnaissance officielle du corps de Louis Duchamp.

Les obsèques furent fixées au surlendemain midi.

IX

Le jour suivant, Paul Tagnon enquêtait aux Gobelins sur une vaste affaire de carambouillage. Il venait de sortir du commissariat et se disposait à retourner au café Pelle, lorsqu'il se trouva nez à nez avec Léon Langrand, qu'il avait quitté, l'avant-veille aux Lilas, inconsolable du suicide de son bon ami Duchamp. Langrand était embarrassé d'un gros paquet.

— Que faites-vous dans ces parages, fit le reporter.

— Hélas ! murmura Langrand, voulant être habillé convenablement demain aux obsèques de Duchamp, je viens de demander à un de mes cousins de me prêter un costume noir. J'ai l'intention d'aller à deux pas d'ici dans une fabrique de couronnes mortuaires, acheter quelque chose de bien pour mon défunt copain. Accompagnez-moi donc...

Les deux hommes monterent la rue du Banquier.

Au milieu, cette voie se trouvait encombrée par une volumineuse voiture de déménagement. Les colporteurs s'affairaient. Un d'eux-ci qui portait une longue table sur la tête s'arrêta et appela :

— Hé ! Langrand... Langrand... Qu'est-ce que tu fiches par ici ?

L'interpellé, qui se trouvait sur l'autre trottoir, s'arrêta, toerna la tête vers le déménageur et blêmit.

— Eh bien ! tu ne reconnais plus tes copains ! s'écria joyeusement le manoeuvre en déposant la table sur le trottoir.

Duchamp ! balbutia Langrand.

— Le déménageur s'avance vers son ami.

— Eh bien ! oui, je suis Duchamp... idiot ! Tu ne me reconnais plus ?

Langrand s'exclama :

— Non ! puisque tu es mort...

Puis, laissant choir sa palette, à demi étourdi, il s'affaissa contre le mur, soutenu par le reporter intrigué.

— Mais qu'est-ce qu'il lui prend ? grogna le manoeuvre. Voilà que je lui fais peur à

# On accuse, on plaide, on juge...

(Suite de la page 7.)

— Et je voudrais savoir, monsieur, dit le déménageur, pourquoi vous avez le foupet de me faire enterrer demain?

Le greffier fit une boue et débita :  
— Demain aura lieu l'inhumation de M. Louis Duchamp, décédé aux Lilas, reconnu, identifié ici même par six témoins dont M. Langrand, ici présent et aussi par la femme du défunt.

Le suicidé vivant se récria :  
— Saut le respect que je vous dois, monsieur, je vous défends de parler de ma sale bête de femme. On s'est fichu de vous !  
Le greffier cherchait à calmer son contradictoire, mais le journaliste ne cessait de jeter de l'huile sur le feu avec des insinuations perfides. Il voulait démontrer les erreurs commises à la Morgue.

La discussion s'éternisa. Finalement le greffier décida de convoquer tous les témoins ayant reconnu Louis Duchamp à la Morgue, mais, cette fois, au commissariat du quartier Notre-Dame.

Cette confrontation, qui fut des plus mouvementées, eut lieu le lendemain au commissariat.  
On dut annuler l'acte de décès et ouvrir une nouvelle enquête pour déterminer l'identité du pendu des Lilas.

Paul Tagnon triomphait de cette première victoire remportée sur le greffier, et attendant au café le retour de Duchamp et de son ami Langrand du commissariat.

Et l'on fêta dignement la résurrection du déménageur. Des torrents d'injures furent versés à l'adresse du greffier de la Morgue, puis le journaliste intéressa ses compagnons en leur contant l'histoire mystérieuse du prêtre noyé de Saint-Denis.

Il les avertit de l'enquête qui leur menait pour confondre la police et la magistrature et leur proposa de le seconder dans une partie intéressante de sa tâche en leur demandant de se renseigner, au cours de leurs déplacements dans la capitale et sa banlieue, sur la présence des ecclésiastiques vivant en état de vagabondage.

— Il y a, poursuivit-il, souvent des abbés dévoyés que l'on voit errer presque à l'aventure, véritables chemineaux en soutane rapée ; on les rencontre sur les places publiques, dans des débits, parfois en compagnie douteuse.

— Et ces malheureux disparaissent dès qu'on a trouvé moyen de les enfermer dans un hospice bien surveillé.  
— On a dû agir de la sorte avec un de ces pasteurs égarés et l'affubler au besoin du nom de Jules Roguelon. Quant à mon abbé Jean Robinot, passez muscade !

— Je vous serais reconnaissant de me signaler un de ces vagabonds, de préférence ayant la taille de un mètre quatre-vingts, blond foncé, d'assez forte charpente. Si vous le rencontrez, Chambrez-le, livrez-le nous. Si l'on s'est servi de son identité pour notre noyé de Saint-Denis, gare la casse !

— Et en avant ! Nous irons tous trois assister à l'exécution capitale de notre assassin !

— En attendant, sitôt le prêtre découvert, avertissez-moi, ou, à mon défaut, M. Barraud.

Tagnon poursuivait sérieusement son enquête en compagnie de deux de ses confrères aussi acharnés que lui-même à faire éclater la vérité. Ces derniers se rendirent aux Charmites pour se livrer sur place à de minutieuses investigations.

Le jour où Duchamp réussissait à établir qu'il ne s'était pas suicidé aux Lilas, les bureaux de la Morgue faisaient procéder aux obsèques civiles de l'ecclésiastique repêché à l'île Saint-Denis sous le nom de Jules Roguelon.

Les autorités religieuses ayant refusé toute cérémonie au prétendu suicidé, le corps du prêtre défunt fut conduit directement de la Morgue au cimetière d'Ivry, où il fut inhumé dans la fosse commune. Seuls les croquemorts suivaient le corbillard. Paul Tagnon étouffa cette petite information qui ne fut publiée par aucun journal.

(A suivre.) AGUSTE KESLER.

monsieur le juge de paix. Ah ! un rude boulot ! Pensez : deux cent quarante livres sans compter le sapin et les garnitures.

— Mais, dans l'escalier, ça tournait raide. Je criaï ou couin qu'étais devant : « Te presse pas, Japrot, tu vas nous faire casser la gueule ! » Il répond rien, il fait peut-être un effort, mais j'ai pas le temps de le voir et vlan ! mon soulier glisse, et je tombe sous la boîte à dominos qui me retombe sur le ventre, tandis que ma tête va buter contre une mare... Ah ! je peux dire que s'en ai vu crente-six mille chandelles !... Plus de cierges que j'en avais commandé à l'église !... Il y a sept ans, quand j'ai reçu mon pot de fleurs sur la cabèche en pleine rue des Morillons, j'avais pas bronché... Mais ce coup-là, je ressentais des douleurs pareilles à une femme enceinte. Pensez, j'avais le ventre aplati... Et voilà les croquemorts qui s'amènent à ce moment-là. Ils m'ont bien vu et surtout entendu. Je gueulai que j'er rougis encore à cause du défunt... Mais savez-vous ce qu'ils m'ont dit ?... Ils m'ont dit en rigolant : « Vous pouviez pas nous attendre, s'pèce d'imbécile ! »

— Le propos était rude, mais juste...  
— Taisez-vous donc ! À ma place, vous leur auriez répondu comme moi ! Je leur ai lancé : « J'ai des ballois, on voit bien que vous n'avez rien dans le bidé !... Moi, j'suis pas comme vous, j'enterrerai pas un copain sans les jours... L'heure, c'est l'heure, et j'ai payé pour que Gustave soit exposé sous la porte le temps officiel. » Puis, quand j'ai été dégaï, je leur ai dit encore : « Vous me le paierez, je réclamerai des dommages et intérêts. » C'est alors que j'en ai entendu un, un gros ventru avec une tête de veau à lui ficher des claques, qui bougonnait en se marrant : « Il avait qu'à crever aussi, c'lu-là, on l'aurait enterré avec l'autre. »

— Enfin, comment cela s'est-il terminé ?  
— Bien, j'ai pu suivre le convoi, mais, une fois à la maison, l'a fallu que je m'écouche, et j'ai failli avoir une peritonte... J'ai dû rester huit jours sans gratter... Je réclame quatre cents francs... parce que j'ai plus de goût à rien depuis ce moment-là... J'suis comme qui dirait plus capable de faire une bouture, et j'ai encore des douleurs qui ne veulent pas s'débiner !

La partie adverse, un petit sec au profil de faucon, à la voix grinçante, répond, pour l'Administration des Pompes funèbres :

— Quatre cents francs !... Pourquoi pas cent mille ?... D'abord, nous déclinons toute responsabilité... Le retard ?... Mais monsieur le juge, nous enterrons cent vingt personnes chaque jour en morte saison, c'est vous dire que, lorsque ça marche, nous ne savons plus où donner de la tête... Le sieur Gustave a trouvé moyen de partir en pleine épidémie de grippe... Nous invoquons le cas de force majeure... Maintenant, en ce qui concerne l'accident, c'est à nous désormais qu'incombe le devoir de l'attaquer.

C'est nous qui voulons trois cents francs de dommages et intérêts. Car, enfin, monsieur le juge, le Pompes ont le monopole du transport des décedés. Neus constatons que ce personnage a dit devant vous s'être emparé de la bière et l'avoir descendue avec ses amis... Il s'est donc passé de nos offices, il a tenté de nous faire concurrence, gratuite ou non, en transportant un cercueil, auquel nous avions seuls le droit de toucher.

— Je vous prie donc de debouter le plaignant et d'accueillir notre requête sincère et véritable.

— Hum ! fait le magistrat... Voyons, est-ce que l'accidenté maintient sa demande ?

— Moi ? s'écrie le plaignant. Bien sûr que oui !

— Bien, mais l'adversaire oppose son monopole... Or, il y avait entre les deux un contrat...

— Non, monsieur, j'avais rien signé, clame le copain de feu Gustave.

— Un contrat moral... par lequel vous aviez implicitement confié aux Pompes funèbres le corps de votre ami. Mais, d'autre part, vous avez pu agir en tant que délégué, représentant de la famille... seule qualifiée pour prendre légalement les dispositions qui s'imposaient.

— Si vous voulez... J'ai demandé à M<sup>me</sup> Gustave...

— Bon... Nous sommes d'accord... Jugement : les Pompes funèbres paieront cent francs pour le retard, causé indirectement de l'accident, et le demandeur en paiera cinquante à la partie adverse pour avoir enfreint le règlement. Les frais par moitié. L'affaire suivante ?

versé par la grande route de Paris à Lyon. Cette propriété, où un négociant parisien venait passer ses vacances, était gardée, le reste du temps, par le sieur Camille B..., un veuf de cinquante-sept ans, peu communicatif et sans aucune famille.

L'enquête ayant établi que les faits avaient dû se dérouler au cours de l'automne et de l'hiver, on pensa que le gardien pouvait en être l'auteur. Il vivait cependant en fauçon normale, et, à part quelques petites fugues mystérieuses, au cours desquelles la maison se trouvait com- de juste abandonnée, on ne pouvait rien lui reprocher.

Les choses en étaient là, lorsqu'une plainte en règle fut formulée contre le père B..., par la mère d'une jeune personne de dix-sept ans, prénommée Louise, que nous voyons aujourd'hui devant le tribunal, en compagnie de sa mère, la sœur de la sœur : Camille B..., inculpé d'attentat à la pudeur, de violence et de menaces.

La fille, qui est bien tournée, gracieuse, et vêtue d'une jolie robe à fleurs, expose, à demi rougissante :

— Je me rendais chez une amie qui demeure à Santonay, la soirée était avancée, il pouvait être six heures, au soleil. Lorsqu'en arrivant à la hauteur de la « Maison du Haut du Bois », je fus prise de peur parce que, soudain, je vis une espèce de lumière jaillir dans l'encadrement de la porte. En même temps, un homme noir s'élançait vers moi.

— Vous n'avez pas reconnu le sieur B... ?  
— Le père Camille ?... viens de vous dire que mon agresseur était tout noir...

— Comme un nègre ?  
— Plutôt un ramoneur. Mais avec de belles dents blanches !

— C'est à n'y rien comprendre. Enfin, que se passa-t-il ?

— Cet homme m'arrêta, et me dit : « Drôle d'heure pour se promener, petite fille. Entrez donc avec moi. S'il pleut, vous serez à l'abri. »

— Et vous avez essayé de lui échapper ?  
— Oui, mais il était agile. Avant que j'aie pu faire trois mètres, il m'avait empoignée, enlevée...

— Je ne peux pas être le fautif, vous le savez bien, s'écrie de son banc le prévenu. Comment voulez-vous qu'à mon âge... C'est à peine si je peux me remuer !

De fait, frappés par l'accent du gardien, les juges se voient dans l'obligation d'exiger de la jeune fille un supplément de détails.

— Sans doute, murmure le président, je vais vous demander, mademoiselle, de nous dire des choses bien pénibles à rappeler... mais il s'agit de l'intérêt de la justice.

— Eh bien, voilà. Une fois sur le pas de la porte, toujours sur les bras du moricaud, je me dis qu'il valait mieux faire causer gentiment plutôt que de recevoir des coups. Alors je lui ai fait un sourire et il m'a lâchée...

— Et vous êtes entrés côte à côte dans l'arrière-cour, par la grande porte ?

— Non, c'est à dire si... par la grande porte du jardin ; mais, au lieu de m'entraîner vers le logement, l'homme noir m'a amenée dans les écuries. Là, on s'est mis à causer. Mais la pluie ne tombait pas. Alors, j'ai voulu partir et je l'ai dit... ou plutôt j'ai essayé, parce que lorsqu'il m'a senti une main sur ma... que qui m'écouffait. Après je me suis trouvée étendue sur une botte de paille, et je n'avais plus de force pour rien dire... J'aurais voulu me réveiller que je n'en aurais pas eu la force... Il me semblait que... ça arrive souvent dans les rêves... On se sent battu, ou brûlé, ou... je ne sais pas moi... Et il vous est impossible de résister, on est comme paralytique...

— Et il est devenu votre amant ?  
— Oui, monsieur le président.

— Excusez-moi si je suis indiscret, mademoiselle, mais, avant lui, aviez-vous eu... ?

— La jeune fille ne laisse pas le magistrat finir la phrase :

— Oh ! avant cela, proteste-t-elle, j'étais sage, complètement sage !

Le tribunal demeure perplexe. Si, comme il le paraît, le père Camille est peu ingambe et sagement décrépît, est-il possible qu'un jeune homme tout jeune lui soit revenu juste à point pour mettre à mal cette pauvrette ? Louise ne s'aurait-elle pas plutôt été la victime de quelque jeune homme ébriqué près du logis du barbon ?

— Un dernier mot, fait le président, et vous pourriez vous retirer, mademoiselle. Appelez-vous bien. Voyons, quand votre malheur s'est consommé, aviez-vous eu l'impression que votre séducteur était un fougueux jeune homme ou... quelqu'un de mon âge ?

— Tout ce que je peux dire, c'est qu'il était solide et vigoureux.

— Le tribunal vous remercie.

Une courte délibération, succédant à une habile plaidoirie, et c'est l'acquiescement du père Camille, le tribunal estimant que le vieux gardien n'était plus d'âge à jouer le rôle qu'on lui prêtait.

I. C.

## LE MYSTÉRIEUX SATYRE

A de nombreuses reprises, la gendarmerie de C..., canton de Saône-et-Loire, avait été avisée qu'il devait se passer des « faits répuçnants », ou « pas ordinaires », selon les auteurs des dénonciations, dans la « Maison du Haut des Bois », à la limite d'un petit village tra-



Il portait une table sur la tête.

présent ? Eh bien ! quoi, le pote... Tu ne reconnais plus l'ami Duchamp ?  
— Re-tenant à lui, Langrand se redressa et balbutia :  
— Mon ami Duchamp n'est plus de ce monde. Il est mort.

— Mort ? Mais tu es complètement piqué !

— Et j'ai reconnu son cadavre à la Morgue, pas plus tard qu'hier ! Et la preuve que tu es mort, que Duchamp est mort, c'est qu'on l'enterre demain, à midi.

— Moi, on m'enterre demain ? Louis Duchamp ?... Où donc ? Je voudrais bien voir ça !  
— Oui, et j'ai tenu à me requiemper pour la cérémonie et, de ce pas, je vais acheter une couronne funéraire.

Duchamp, cette fois, se mit en colère.

— Idiôt, cria-t-il, en secouant Langrand, tu vois bien que je vis encore ! Ah ça ! tu ne veux donc pas me reconnaître ?

— Si, mais je ne le peux pas décernement, puisque je t'ai reconnu à la Morgue... et que je vais demain à ton enterrement.

Paul Tagnon prit la parole et raconta toute l'histoire du pendu des Lilas et la reconnaissance du corps.

— Encore un coup de ma vache de femme ! s'écria Duchamp. Est-ce qu'ils se figurent que je vais me laisser enterrer comme ça... sans protester ? poursuivit-il. C'est ce qu'on va voir ! Je veux aller tout de suite à la Morgue.

Sans plus tarder, les trois hommes se rendirent dans le funéraire établissement.

Sitôt dans le bureau du greffier, après les salutations d'usage, Tagnon présenta M. Langrand, puis, désignant le déménageur, il déclara :

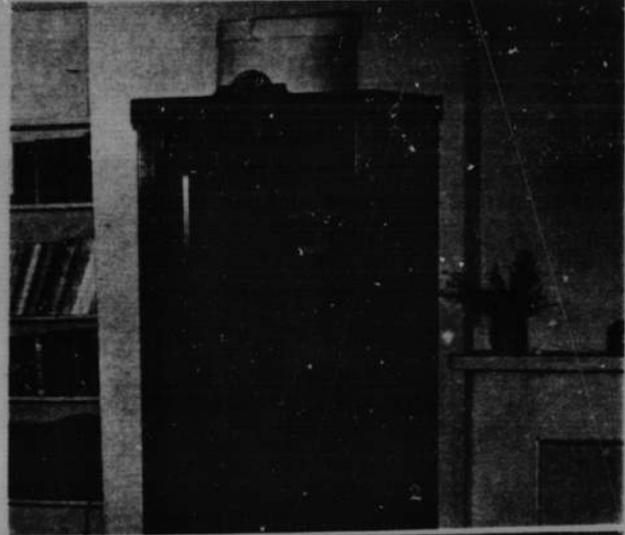
— J'ai l'honneur de vous présenter M. Louis Duchamp... en bonne santé.

— Encore une mystification ? questionna le greffier en clignant des yeux.

Le corps du suicidé fut conduit directement de la Morgue au cimetière d'Ivry.



images d'un drame  
**UN MILLION**  
DANS  
UN  
**CHAPEAU**



# Les Mystères de Nice

NICE

(De notre envoyé spécial.)

**N**ice ! Quatrième ville de France, sous l'impulsion d'un maire exceptionnel, heureux quant aux résultats de tentatives parfois hasardeuses. Il a réussi et la prospérité de la ville s'en est accrue et la capitale de la Côte d'Azur verra l'an prochain l'une des plus grandioses manifestations du point de vue touristique et religieux, le Congrès Eucharistique, dont le promoteur est le plus avisé des évêques, Monseigneur Béchamp, ancien aumônier général aux armées, après avoir risqué sa peau comme tout un chacun...

Nice, ville heureuse, sans drames, limitée à la promenade des Anglais, au quai des États-Unis, ville de la chère locale de « Du Boutta », de « la Trappe » du Negro, du Ruhl, où déferlent aussi bien l'efflux des congés payés désormais que les excommuniés à change élevé de la nouvelle religion aryenne ?

Non ! Si Nice est devenue une ville industrielle, dans ses quartiers de Riquier, du Port, de Bischoffheim, si elle a conservé sa physionomie de la vieille ville où pendent aux fenêtres des rideaux comme dans n'importe quelle bourgade d'Italie, Nice a conservé un caractère beaucoup plus mystérieux et qui parfois s'ignore.

C'est le lieu géographique où se règlent ces aïnes querelles remontant parfois à vingt ou vingt-cinq ans, et même entre ceux qu'on pouvait dire alliés. Le nombre de morts mystérieuses — et de qualité — et sur lesquelles passa l'éteignoir est légion.

Je ne veux en citer qu'un exemple. Un soir, notre ami Pierre C..., fils de colonel, chevalier de la Légion d'honneur et président de l'Association des écrivains anciens combattants, fut ramené « suicidé » chez lui, à une heure à laquelle, un quart d'heure avant, il conversait avec un autre grand écrivain Jean D... Son père fut prié de se taire. Il avait eu le tort de s'occuper de certaines revendications musulmanes, et qui sentaient un peu le pétrole. Ceci explique cela.

Du point de vue proprement dit du « milieu », il est à Nice, aussi fantasque et divers qu'on puisse l'imaginer.

Ah ! pauvres bonnes gens ! On vous bourre le crâne avec des villes mystérieuses où vous n'irez jamais. Chang-Hai, Singapour, etc., et vous avez à votre portée la plus merveilleuse diversité !

D'abord, les fonctionnaires en exercice, ou « obligés », en retraite qui ont sucé une fois le poison de Nice et qui n'en démarrent plus.

Ensuite la partie industrielle et commerciale de la ville, chômeurs y compris.

Enfin le clan des touristes, accru avec les auberges, des congés payés, qui ont donné un essor insoupçonné à l'industrie discrète de la « petite reine » et surtout du tandem. L'Administration des chemins de fer nationalisés en sait quelque chose.

Et puis, il y a les « autres », ceux qui vous intéressent, les mauvais garçons qui vivent une vie au fond bien tranquille et qui meurent subitement, et souvent sans savoir pourquoi.

Mais oui ! J'en ai connu un cas. Sans vouloir se singulariser, car le cas est très fréquent, « Jojo l'œil de verre », issu d'une excellente famille, lettré, était marié légitimement avec une petite bourgeoise, qui exerçait non moins bourgeoisement une industrie des profits de laquelle il n'avait aucun besoin. N'avait-il pas, de par héritage, 127 000 francs en banque ?

Personnage truculent, serviable, ami du patron d'un bar qu'il remplaçait souvent à la caisse avec une scrupuleuse honnêteté, il fut un jour « chatouillé » dans son amour-propre. On lui en voulait dans le milieu de sa vie trop régulière et fructueuse et l'on chercha à le mettre en colère. Lyonnais d'origine, batailleur, il profita d'une absence du patron pour lui « emprunter » son revolver et descendit « s'expliquer ».

Seul contre cinq et sans avoir sorti le « soufflant », il reçut une telle raclée qu'il eut juste la force de rentrer chez lui, coucher sur la descente de lit, où sa femme le retrouva mort au petit matin.

On n'a jamais su qui ! Mais le revolver saisi, et qui n'avait pu servir, fut un prétexte pour inquiéter le patron du bar, tout éberlué et qui en

bon Poitevin qu'il était, jurait tous les N... de D... de son répertoire, répétant « Ben m..., alors, on me fauche mon soufflant qui n'a pas servi ; c'est les autres qui



De gauche à droite : Louis Sinagoga, Costa, Urbain Glaume, l'assassin présumé.

assomment Jojo, et c'est moi qu'on veut mettre dans le bain ! »

Ce genre de punition est caractéristique. On n'a pas le droit, quand on a choisi sa voie, de se singulariser.

On a beau être marié légitimement, être « père », jouer tranquillement à la belote

ou moins bien famées, en a vu de drôles, ainsi que la rue Droite, la rue Benoit-Pur-co, étranges ruelles où deux autos ne peuvent se croiser.

A quelques dizaines de mètres d'hôtels à 50 francs minimum la chambre par jour, il existe des dortoirs (où l'on a parfois la chance de ronfler seul) à raison de 3 francs et d'avance. La moindre chambre à côté, en face du poste de police de Saint-François-de-Paul, où l'on descend les poivrots, coûte 7 à 8 francs.

C'est dans ces ruelles à odeur puissante que se règlent certaines querelles anciennes dont nul ne se souvient le lendemain. Après

En outre, des dites caves partent quatre souterrains qui aboutissent en quatre endroits fort différents et qui devaient permettre, à une certaine époque, d'épier et de gagner. Les propriétaires des maisons où aboutissent ces souterrains seraient capables de mourir de peur en voyant surgir un traud possesseur du secret au milieu de la nuit !

Le droit d'asile existait au moyen âge ! Je défie la police d'État, cependant rajunie, de retrouver un pourchasse qui, connaissant les détours, se sera réfugié dans la cathédrale... derrière l'autel !

Aux dernières nouvelles, nous apprenons que, dans l'affaire du boulevard Laimbaldi dont j'ai entretenu nos lecteurs, un coup de théâtre s'est produit. Synagoga a été mis en liberté provisoire et Glaume, auteur assez légèrement présumé, s'est froidement constitué prisonnier, ayant complètement ignoré le bruit fait autour de son nom, en raison d'une absence normale aux environs.

N'aurait-on plus le droit d'aller éclipser quarante-huit heures dans les lieux circonvoisins ?

Nous y reviendrons.

GEORGES OUBERT.

## Un assassin incendiaire

STEPHAN GRILL était un payan enrichi, originaire de Murau, en Styrie (Autriche). Au début de 1936, il décida d'acheter une petite propriété dans le district de Murau. Après maintes hésitations et maintes visites, il jeta son dévolu sur une coquette ferme appartenant à deux vieux, Alois et Marie Kœnig.

Alois consentit à vendre son bien, mais il y posa une condition : sa femme et lui-même occuperaient jusqu'à la fin de leurs jours deux pièces dans leur maison. C'est que, voyez-vous, vivaient les Kœnig, on ne quitte pas une terre où l'on a vécu heureux pendant trente-deux ans. Stephan Grill accepta cette condition et entra en possession de la propriété.

Mais, comme il n'arrive que trop souvent, les relations entre le nouveau propriétaire et les anciens, logés chez lui en viager, ne tardèrent pas à devenir tendues. Marie Kœnig désapprouvait ostensiblement toutes les innovations introduites par Grill, et Alois était toujours d'accord avec sa femme. Quant à Stephan Grill, il s'inquiétait de voir les époux en bonne santé.

Mais ils vivront centenaire ! se disait-il avec colère, je crois que j'ai fait une mauvaise affaire : toute ma vie, je les aurai sur le dos !

Les malentendus se multipliaient. Têtu et avare, Stephan Grill ne pouvait plus se contenir qu'avec difficulté.

Un jour, une querelle éclata, plus violente que jamais. Au comble de la fureur, Grill saisit une planche à repasser et l'abattit sur la tête d'Alois Kœnig. Marie entendit le bruit et vit son mari s'effondrer, la tête fracassée.

— Assassin ! assassin ! cria-t-elle en courant vers Grill.

Mais celui-ci leva à nouveau la planche et en porta deux coups sur la tête de la malheureuse.

Les voyant morts, le meurtrier se dit : « Bon débarras ! Il ne reste qu'à supprimer les traces de cette affaire. »

Il porta les cadavres dans une dépendance de la maison, y amassa du foin et l'incendia. Lorsque le feu eut bien pris, Grill courut vers le village en criant : « Au feu ! Au secours ! » Et il supputait déjà dans son esprit le montant de ce que lui verserait la Compagnie d'assurances.

Les sauveteurs ne trouvèrent plus à la place de la dépendance qu'un amas de cendres. Mais Grill avait fait un mauvais calcul : les ossements humains ne brûlent pas aussi facilement que le foin et le bois. On trouva donc les restes calcinés d'Alois et de Marie Kœnig.

Jugé par la Cour d'assises de Leoben, Stephan Grill ne se défendit guère. Il reconnut sa culpabilité.

— Je n'ai plus envie de vivre puisque ce ne sera plus dans ma propriété, dit-il. Le tribunal condamna Stephan Grill à la peine de mort par pendaison. L'accusé entendit le verdict sans émotion particulière.

Le président lui demanda :

— Grill, avez-vous entendu le jugement ?

— Oui, répondit Grill calmement.

— Voulez-vous faire appel ?

— Non, déclara l'assassin, devant que le « oui » de l'avocat.

— Signerez-vous un recours en grâce ?

— Pas de grâce, s'il vous plaît ; je veux mourir plutôt que de vivre dans ma propriété.

Mais les jurés signèrent un recours en grâce.

ANDRÉ-G. BLOCK.

## Le Percepteur et son Amie



André Véchart, l'ancien percepteur de Gentilly, et son amie, Marguerite Texlor, qui avaient dérobé de fortes sommes au Trésor, ont passé aux Assises. Cinq ans de prison à Véchart, cinq ans de travaux forcés à sa malheureuse. Au premier plan : les défenseurs, M<sup>e</sup> Belauroy (à gauche) et M<sup>e</sup> Raymond Hubert. (A.G.P.)

ou au jacquet dans un bistrot tranquille avec les apparences d'un petit rentier cossu (ce qui est très exact), on a beau s'observer et à des heures régulières, on est un « centrique » malgré le cran et le courage.

Aussi bien, mieux vaut-il ne pas changer de milieu, ni s'introduire dans « celui-ci » si on ne pèse pas le poids.

Mieux vaut encore faire le book !

La vieille ville qui s'étend de la place Garibaldi jusqu'au quai des États-Unis, jusqu'au Port, recèle des endroits infiniment curieux. Le château qui domine tout, et vers qui aboutissent toutes les ruelles plus

offrait aux amateurs le plus merveilleux « Bord », analogue à un Gaveau, et sur qui s'accompagnait une merveilleuse jeune fille milanaise, à la voix d'or.

Il y vient d'étranges personnalités...

Le papa, soixante dix ans, moustaches retroussées à la turque, nous saluait de façon amène : « Salve ! Pace ! Tranquillitate ! »

Mais ce que beaucoup de gens ignorent, c'est que, dans la vieille ville, la cathédrale Sainte-Réparate est un peu, à Nice, ce que le Vatican est à l'Italie.

Les trésors qui sont enfermés dans les caves sont incalculables.

# LA TRAGIQUE PERMISSION



**A**NDRÉ GUILLAUME... Personne, jusqu'à présent, n'avait entendu parler d'André Guillaume.

Et puis, l'autre jour, les journaux ont imprimé son nom.

A lire quelques lignes à peine, on avait vite fait d'apprendre les raisons de cette soudaine célébrité.

André Guillaume, vingt et un ans, était un assassin, il avait tué sa belle-mère.

C'était un crime ridicule, odieux comme tant d'autres, et l'assassin devait être de ces inutiles petits dévotés marqués depuis leur plus jeune âge par le vice.

Eh bien! que le crime de Guillaume soit ridicule et odieux, soit! C'est exact. Tous les crimes le sont... Mais lui, Guillaume, il faut vous le dire et c'est là toute l'histoire, avant que d'être un assassin, était un prix de vertu.

Parfaitement, un prix de vertu qui soudain à mal tourné.

André Guillaume est donc né en 1918, à Ozoir-le-Roy, en Seine-et-Marne.

Ce fut ce que l'on appelait alors l'enfant d'une permission.

Son père était, dans le civil, demeuré de son état : la guerre finie, il reprit son métier.

André Guillaume avait alors une maman. Le tout formait une petite famille honnête, travailleuse, où l'on s'aimait bien.

Mais M<sup>me</sup> Guillaume n'était pas d'une santé très robuste. Des privations de la guerre, elle ne devait jamais se remettre. Elle mit des mois à disparaître. Elle lutta de toutes ses forces. Guillaume fit l'impossible pour la sauver. Ses payes paraient en bouteilles de pharmacie. Rien n'y fit. Un jour, elle disparut pour tout de bon, emportée par un mal qui ne pardonne pas.

André Guillaume resta sans maman. Il était tout jeune encore. Pas à ce point cependant qu'il ne pût garder pour toujours le chaud souvenir des caresses et des embrassements maternels.

Cette courte et heureuse époque de sa vie devait rester à jamais gravée dans sa mémoire.

Après le malheur, le père Guillaume vient s'installer à Brunoy.

Il est toujours démenageur et « trime » dur pour élever son petit.

Mais lui aussi porte un immense chagrin en lui.

Il est dans la force de l'âge. Le soir, quand il rentre, c'est lui qui doit faire la popote, s'occuper de l'enfant.

Il a plein de bonne volonté, mais malhabile dans ce rôle de ménagère.

Malgré sa peine, il sait que cette situation ne saurait s'éterniser. Il faut une femme à la maison. Une femme et pour lui et pour le gosse.

Il a fait la connaissance, à Brunoy, d'une infirmière à l'hôpital de cette localité.

Tous deux se voient... se plaisent.

Bou! L'affaire est décidée. Un beau jour, on passe devant « m'sieur » le maire et voici Guillaume à nouveau en possession d'épouse.

On s'installe au 16 de la rue de la Glacière, dans cette charmante banlieue de Paris.

Est-ce le bonheur retrouvé?

Il est des femmes qui peuvent collectionner les défauts et pour lesquelles les maris restent cependant tendrement attachés avec des trésors de mansuétude à leur égard. Cela s'explique par ce qu'il est convenu les secrets de l'alcôve.

Il est des choses qui font tout pardonner. Guillaume prit l'habitude de pardonner beaucoup, à sa seconde femme, à commencer son amour inmodéré pour les bonnes bouteilles.

Vraiment, à l'extérieur de l'hôpital, cette brave infirmière qui n'avait vu que plaies, douleurs, maladies agonisantes et autres tristes spectacles, sentait l'impérieux besoin de se remettre, comme on dit, du cœur au ventre.

Cela consistait en l'absorption prolongée, régulière et presque quotidienne, de boissons aperitives suivies de jus de la treille à fort degré d'alcool.

Mon Dieu! il en est que cette sorte de traitement plonge dans l'euphorie et la bonne humeur.

Il était simplement à souhaiter qu'il en fût ainsi pour l'infirmière.

Ce n'était qu'un souhait.

Et celui qui s'en apercevait le plus, ce n'était point le démenageur, mais le fils. Il y a une belle-mère et belle-mère... Nuance.

André Guillaume estima vite n'avoir affaire qu'à une narratrice. Cela est encore une autre nuance.

Au souvenir heureux de sa plus tendre enfance, André Guillaume souffrait le mar-

tyre au contact de la seconde femme de son père.

C'était une antipathie même pas raisonnée. C'était de la répulsion. Et cette instinctive répulsion trouvait matière à se légitimer à voir souvent cette femme dans un état très proche de la plus complète ébriété.

Inutile d'insister. On a déjà compris. Les rapports furent des plus tendus entre l'infirmière et son beau-fils.

Et la chose ne fit qu'aller en empirant. Il était très normal qu'elle rendit à l'enfant une infinité au moins assez prononcée.

Les réprimandes étaient dures. Les punitions pleuvaient. Sans compter qu'elle avait le vin triste et qu'alors les corrections se ressentaient.

André Guillaume n'acceptait pas ce régime. Il le subissait. Et si cela n'avait été à cause de son père, dès ses treize ans, il aurait pris son balluchon et couru sa

André Guillaume, pendant tout ce temps et pendant des années, lutte contre lui-même. Ce n'est point que l'idée du crime l'ait même effleuré; non, ce n'est pas cela. Mais il sent qu'autrement, involontairement, un jour de colère plus grande, il commettra le pire.

Ce ne sera pas calculé. Mais cette femme le mène à bout.

Il fuit.

Le voici col bleu à Brest.

Il respire mieux.

C'est un marin bien noté. Rien à dire sur son compte. Parmi tous les gars de la brumaise Bretagne, il fait un peu tâche. Ce n'est pas un marin venu par vocation de la mer. Il est venu là parce que là, avec un bateau, le hasard voudra peut-être bien qu'il vogue un jour à l'autre bout du monde. Là où n'est pas sa belle-mère.

Et rien que ce sentiment tout géographique de l'éloignement sera un soulagement.

Il garde avec son père les meilleurs rapports. Ah! s'il n'y avait jamais eu que son père, il ne serait pas là, pas l'heure, à s'ennuyer pendant une soirée de quartier libre à remonter et descendre la rue de Siam avec, sur son béret, ce simple mot d'écrit : *Mogador*.

*Mogador* est le contre-torpilleur à bord

quize jours, je ne vais pas rester à rien faire... Tu ne connais pas un petit boulot pour moi?

Le lendemain, le père Guillaume annonça :

— Si tu veux, y a quelque chose pour toi à Courbevoie, chez M. Brébion. C'est aussi une affaire de déménagement. Ça te va?

Et, dès lors, le permissionnaire travaille tout le jour, part tôt le matin, rentre pour 9 heures, pour dîner. Et il est assez las pour ne point prêter attention à la mauvaise humeur de sa belle-mère.

Enfin, l'autre soir, il rentre plus fatigué que jamais.

Il est 21 h. 30.

— Tiens! Bonjour... Papa n'est pas là?

— Non... Il est allé jusqu'à Mans pour un déménagement. Il sera de retour demain seulement.

L'infirmière a profité de l'absence de son mari, pour stationner plus longtemps encore que de coutume dans les débits du voisinage.

Elle est dans un état! Mais dans un état!

— J'ai faim, je veux manger, dit-il.

Ce désir assez légitime est salué par un bouquet d'injures.

Il répond en répétant :

— J'ai faim!

Elle persiste à étaler ses connaissances en jurons divers et argotiques.

— C'est bon! C'est bon! finit-il par s'écrier. Tu veux la bagarre? Tu l'auras pas. J'y vais simplement dîner chez l'oncle.

André Guillaume a un oncle à Brunoy. Il habite rue du Télévillon. Il s'y rend. Il dîne. Et, toujours très malade de lui, après le souper, à 23 heures, rentre rue de la Glacière.

Sa belle-mère est toujours là, éveillée.

— Tu ne dors pas?

Elle a beau jeu de lui faire remarquer que ça se voit et la femme de crier un bon coup.

— Non, si j'ai dit ça, reprit-il, c'est que p'êtré bien, comme t'es infirmière, tu pourrais quand même me soigner un clou que j'ai là, au bras droit... Je le sens bien...

André Guillaume avait encore eu une curieuse idée d'imaginer que sa belle-mère mettrait ses talents d'infirmière à sa disposition.

Et puis quoi encore! En voilà-t-il du toquet! Et les insultes de plus viv que jamais. Une vraieaverse de jurons.

Alors, alors, l'inévitable est arrivé!

André Guillaume ne s'est plus tenu. En un éclair, la colère est venue et à tout emporté, balayé de ses bons sentiments.

Il a pris la femme à la gorge...

Et puis, soudain, il s'est retrouvé tout pentelant, tout tremblant, devant un cadavre.

Voilà comment André Guillaume, vingt et un ans, est devenu assassin.

Sur-le-champ, il a couru à la gendarmerie se constituer prisonnier.

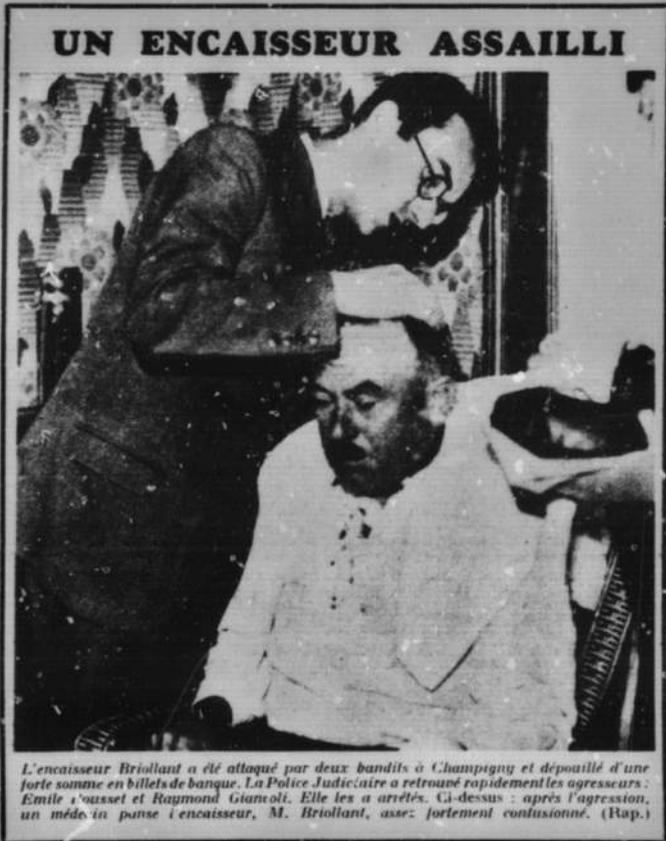
Déjà il pleurait, déjà il regrettait.

— Je ne comprend pas, se lamentait-il, c'est la colère qui m'a pris... Je ne voulais pas la tuer.

Et, le lendemain, au retour de son père du Mans, il n'eut qu'un cri :

— Papa, pardonne-moi... pardonne-moi!

PHILIPPE ARVOIS.



L'encaisseur Briollant a été attaqué par deux bandits à Champigny et dépouillé d'une forte somme en billets de banque. La Police Judiciaire a retrouvé rapidement les agresseurs : Emile Sussat et Raymond Gianotti. Elle les a arrêtés. Ci-dessus : après l'agression, un méde-in panse l'encaisseur, M. Briollant, assez fortement contusionné. (Rap.)

chance, en gosse décidé à tout plutôt que de continuer la vie qui lui était faite.

Enfin, il atteignit l'âge de quitter l'école et les jupons peu commodes de sa belle-mère.

On lui apprit un métier.

Il fut apprenti charcutier.

Cela faisait des heures loin de l'infamial foyer. Cela faisait qu'il gagnait un peu sa vie. Il crut ainsi conquérir et de la liberté et de l'indépendance.

C'était mal connaître l'infirmière qui le soignait à sa façon.

Un beau jour, André Guillaume n'y tint plus. Il devinait que montait en lui une colère qu'il voudrait mieux pour tous ne pas voir éclater.

Alors, ce gamin de banlieue qui avait un métier, qui ne rêvait ni aventure ni voyage, qui songeait au contraire au charme qu'aurait un tranquille toit familial, ce gamin qui avait près de dix-neuf ans lâcha tout pour éviter un malheur.

Il abandonna métier, père, belle-mère, sa table, son lit et ses habitudes, tout... et, pour fuir sa colère, s'engagea dans notre marine de guerre.

Peut-être là-bas, au grand vent qui balait les océans, apprendrait-il à ne plus attacher la même importance à la haine qui peu à peu l'envahissait

duquel André Guillaume accomplit son engagement.

André Guillaume semble d'autant moins réjoui qu'il rumine dans sa tête :

« Voilà, j'avais avoir quinze jours de perm... Alors va falloir que j'y aille, là-bas, à Brunoy. »

Cela ne l'enchante pas du tout. Il se souvient des autres perm'.

« Of! je sais bien ce que je ferai, pense-t-il. Je vais tâcher de trouver de quoi bricoler, travailler un petit peu... Cela me fera un peu d'argent, et puis je serai le minimum à la maison. Juste le soir. »

On ne dira pas qu'il s'agit là d'une mauvaise tête, ni d'un paresseux, ni d'un que-relieur.

André Guillaume fait au contraire ses plans pour que l'affaire se passe sans trop de heurts.

Et le jour fatidique arrive.

Voilà sa permission. Cela ne se refuse tout de même pas.

Il prend le train pour Paris.

Arrivée à Brunoy.

Le père et le fils, ça s'embrasse. Ça s'aime bien.

Mais elle, elle est là.

Dès le premier soir, l'atmosphère est aux escarmouches.

— Ecoute, papa, fait André, pendant

## UN VISITEUR INTÉRESSÉ

**L**e gardien-chef de la prison d'une petite ville de l'Etat d'Ohio recevait, il y a quelque temps, à une heure bien matinale, la visite d'un homme de mise très correcte, qui lui demanda fort poliment s'il pouvait visiter l'établissement. Le gardien en référa au directeur qui accorda aussitôt l'autorisation demandée. Non, sommes aux États-Unis, ne l'oublions pas.

Sous la conduite d'un gardien, l'inconnu parcourut tous les locaux de la prison, qui était véritablement tenue d'une façon parfaite. La visite dura une heure et demie environ.

Le visiteur écouta avec beaucoup d'intérêt les explications de son guide sur le règlement intérieur, le régime des prisonniers, leur alimentation, leurs travaux, etc. Il se montrait plein d'attention, ne cachant pas son admiration.

Quand la visite fut achevée, l'homme demanda à être présenté au directeur. Celui-ci l'accueillit avec affabilité.

— Monsieur le directeur, lui dit le visiteur, votre prison est, sous tous les rapports, digne des plus grands éloges. J'ai déjà visité nombre d'établissements pénitentiaires, mais aucun ne m'a semblé aussi bien tenu. Bref, votre prison me plaît tant que je me suis décidé à y séjourner pendant quelques semaines.

— Quelle bonne plaisanterie! fit le directeur en riant.

— Pas du tout, monsieur le directeur. Je parle sérieusement. J'ai même sur moi un petit papier m'autorisant à séjourner sur ces vœux.

Sur ces mots, il montra au directeur stupéfait un jugement du tribunal le condamnant à trois semaines de prison pour vol.

Et il fut facile au directeur de se rendre au désir de son original visiteur.

## IMAGES D'UN DRAME

### Un millier dans un chapeau

(Solution d'un problème posé page 12.)

Les empreintes portées par la boîte sont celles de l'auriculaire, de l'annulaire et du majeur de la main gauche. Elles sont nettes et il est visible que l'auteur du délit ne portait pas de bague à l'annulaire. Or les deux filles de Derval sont mariées. C'est donc l'infirmière qui a volé. Interrogée, elle ne tardera pas à avouer.

### Assassins en Uniforme

(Suite de la page 9.)

Alors Mattei ramina et envisagea différents projets. L'un de ceux-ci consistait à charger son ami Mahé d'exécuter le travail, moyennant une redevance fixée à cinquante mille francs.

Le capitaine accepta le marché, mais, avant d'employer les grands moyens, sa maîtresse, pour provoquer la disparition du mari gênant, se livra à des manœuvres d'envoûtement dignes des sorcières d'autrefois : cœur de mouton déposé la nuit dans une tombe, incantations et formules magiques, aiguilles plantées dans une poupée de cire, etc.

Toubiana ne s'était jamais aussi bien porté, les magies se révélaient absolument et complètement inefficaces.

Les amants s'impatientaient, il fallut changer de méthode.

Le 3 janvier 1934, à 22 heures, on découvrait, dans un fossé de la rue du 21 Février, derrière la caserne, le cadavre du cantinier Adolphe Toubiana. Il avait été tué de deux balles de revolver dans la tête.

Après six semaines d'enquête, le quatuor fut arrêté.

**LE PROCÈS** — Aux Assises, Mahé chargea son camarade :

— C'est Mattei qui m'a décidé à tuer, affirma-t-il.

Depuis un certain temps, Toubiana se montrait empressé autour de Germaine Gernigon. Il était facile d'attirer le cantinier dans un guet-apens. Si, mon conseil, Germaine donna rendez-vous à Toubiana et nous y sommes allés ensemble.

Quand le cantinier m'a vu avec ma maîtresse, une violente colère le prit. Une violente discussion se produisit et, tout à coup, Toubiana me frappa brutalement au visage. C'est alors que j'ai vu rouge et que j'ai tiré. Jusque-là, je n'étais nullement décidé à obéir aux instructions données par Mattei.

Quelques jours plus tard, je suis parti pour Lorient avec mon amie.

Avant mon départ, M<sup>me</sup> Toubiana m'avait remis douze cents francs. Par la suite, par l'entremise de Mattei, elle me fit parvenir cinq cents francs...

Et il ajouta d'un ton de regret :

C'est tout ce que j'ai touché sur les cinquante mille francs promis...

Germaine Gernigon confirma les déclarations de son amant auxquelles Mattei et M<sup>me</sup> Toubiana opposèrent un formel démenti, maint tout en bloc : préméditation, instigation, sorcellerie, voyages et jusqu'à leurs relations pourtant connues de tout le monde.

Les accusés accueillirent avec calme leur condamnation : le caporal Mahé à dix ans de réclusion ; Germaine Gernigon, le caporal Mattei et Julie Toubiana à cinq ans.

Mais, dans l'enceinte du tribunal, un pauvre homme rougissait de honte et versait des larmes amères : le père Mattei, surveillant militaire à l'école de Saint-Gyr, n'aurait point, abattu par le destin cruel, levé les yeux sur son unique enfant égare par l'amour.

J.-C. D.

Chaque demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 65

## La Justice chez les Esquimaux

Où emmène-t-on ce pauvre diable ?

— demanda le trappeur Harry White à son hôte, l'Esquimau Alagina.

Cela se passait bien au delà du cercle polaire dans la terre de l'Inuit, immense île inexploérée du Dominion Canadien, dont la superficie est plus grande que celle de la France, mais qui ne compte guère plus de 1 000 habitants, presque tous Esquimaux.

— C'est Fuana, répondit Alagina. On le conduit devant notre grand tribunal qui le condamnera à mort, et bientôt notre chef le tuera.

— Il a assassiné ?

— Non, on ne condamne pas à mort pour un simple assassinat. Il a fait pire : il a volé et menti.

Et, fatigué d'avoir tant parlé en anglais, Alagina ne dit plus mot.

White alla alors vers l'igloo où siégeait le tribunal, et il put y entrer en même temps qu'une vingtaine d'Esquimaux. Deux hommes et deux femmes formaient la cour. Les débats étaient dirigés par l'un des hommes, le chef du village, qui était également accusateur public et défenseur, puis bourreau s'il le fallait.

Fuana avait, en effet, menti, s'étant faussement prétendu malade pour ne pas aller à la chasse au renne, à laquelle le chef avait convié tous les hommes valides. Mais il venait de réussir une bonne affaire : il avait tué la plus vieille de ses trois femmes, vendu les deux autres, acheté une nouvelle et toute jeune compagne, puis volé de la viande de renne dans la réserve commune où elle était enfouie en terre près de l'igloo du chef.

Quand le tribunal eût levé la séance, White demanda : un Esquimau ?

— Fuana a-t-il été condamné ?

On lui expliqua que chez les Esquimaux, le verdict n'est pas annoncé au coupable qui reste en liberté jusqu'au jour où le chef le tue, si telle a été la condamnation.

Quelques semaines s'écoulèrent, et White quitta les Esquimaux :

— Mets donc ce sac sur ton traîneau, lui dit Alagina, comme il paraît, tu le jetteras en route, près du lac Amalyak.

— Qu'est-ce que c'est ?

— C'est le menteur Fuana, il a été exécuté et on le donne à manger au méchant dieu Amalyak.

White pouvait encore avoir besoin de ces vêtements pendant la nuit, ainsi que mâcher les soulers pour les assouplir.

2. Tu considéreras la chair de tous les grands animaux tués pendant l'hiver comme un bien commun du village.

3. Tu ne chasseras pas en secret des autres.

4. Tu ne prendras à ton voisin rien de ce qu'il possède, sinon tu seras puni de mort.

5. Si une bête s'est sauvée avec ton harpon, ce harpon n'est plus à toi.

6. L'ours blanc devient en été la propriété

### AUJOURD'HUI PARAÎT

## Police-Roman

COMPLIÉ ET INÉDIT

Georges Simenon

Les nouvelles racontées dans le roman "L'Amoureux de M<sup>me</sup> Naiguel"



50 cmes le Numéro

### Mais oui, chers Lecteurs...

Votre avenir est inscrit dans les lignes de votre main.

Soulevez le voile du destin :

Votre bonheur, Votre réussite, Votre santé peuvent dépendre d'un fait révélé à temps...

N'hésitez pas !

Faites confiance à la Chiroplogie Scientifique.

Sa nouvelle méthode d'EMPREINTES, spécialement étudiée et basée sur des milliers d'expériences, permet à tous ceux que l'avenir inquiète de consulter à DISTANCE, et ce autant de précis, qu'en présence du Chiroplogue.

Amis proches ou lointains, demandez dès aujourd'hui notre brochure à l'Institut de CHIROLOGIE SCIENTIFIQUE

171, rue du Faubourg-Poissonnière, PARIS (9<sup>e</sup>)

Envoi franco contre 1 fr. 80 en timbres.



de celui qui l'a aperçu le premier et non pas de celui qui l'a tué.

7. Quand tu as tué un phoque, passe une nuit loin de la couche de ta femme.

8. Une baleine devient toujours la propriété de la communauté.

9. Si un oiseau a été tué par deux chasseurs à la fois, ils doivent le partager.

10. Si l'un des deux époux a tué sa femme et entretenir les parents du tué.

— C'est là tout le code des Esquimaux, fit le « mouk-tie », et ils l'appliquent strictement.

— Je l'ai constaté, répondit le trappeur. B. ANTON.

## Vacances Idéales!..

Grâce aux Itinéraires détaillés que vous trouverez chaque semaine dans la

REVUE DE CAMPING

AU GRAND AIR

EN VENTE PARTOUT

1 fr. le Numéro

**la Timidité**  
EST VAINCUE EN 8 JOURS

par un système inédit et radical, clairement exposé et envoyé sous pli fermé contre 2 fr. en timbres. Ecrire au D<sup>r</sup> P. M. FONDATION RENOVAN, 12, Rue de Crimée - Paris - J

LES NOUVEAUX ARTICLES D'HYGIENE "INVISIBLES"

VERITABLE MARQUE DE SECURITE

**BLACK CAT**

EN PUR "LATEX" AMERICAIN GARANTIS 5 ANS

sont absolument Indéchirables !

N <sup>o</sup>	Désignation, Qualité	la D <sup>z</sup> 100	la D <sup>z</sup> 3 D <sup>z</sup>
100	IVOIRE, fin.....	161.45 fr.	
101	VELOUTÉ, extra-fin.....	18 51	
104	PELURE, superfine.....	24 69	
114	LATEX, invisible.....	28 78	
106	SOIE CHAIR, lavable.....	35 99	

Il n'est jamais servi moins d'une D<sup>z</sup> du même N<sup>o</sup>

**RECOMMANDÉ** : le n<sup>o</sup> 114 « LATEX » invisible, d'une extrême finesse, mais indéchirable, et le n<sup>o</sup> 106 « SOIE CHAIR » lavable (secanti).

**CATALOGUE** illustré, en couleur (20 pages de photos de tous articles intimes pour dames et messieurs avec renseignements et prix).

**ENVOIS** rapides, rec<sup>ts</sup> mandats en boîtes cachetées, sans aucune marque extérieure. (Discretions absolues garanties.)

**PORT** : France et Colonies : 2 fr. Etranger : 5 fr. Contre remboursement (sauf étranger) : 3 fr.

**PAIEMENTS** : par mandats-poste à la maison.

**BELLARD - P. THILLIEZ**  
HYGIENE

55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9<sup>e</sup>  
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue.  
Magasin ouvert de 9 à 19 heures (sauf dimanche).  
Même maison : 24, Faug. Montmartre (sauf.)

**POLICE - MAGAZINE**  
Direction - Administration - Rédaction  
43, rue de Dunkerque, PARIS (X<sup>e</sup>)  
Téléph. : Trudaine 09-92. — Compte Ch. Post. 259-10. R. C. Seine 64-345.

**ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes**

FRANCE—	Un an (avec prime) — — 75 fr.	Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
	Un an (sans prime) — — 40 fr.	
	Six mois (sans prime) — — 35 fr.	Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 1 fr. pour un an et 5 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'abonnement supplémentaires.
ÉTRANGER—	Un an — — — — — 73 fr.	
	Six mois — — — — — 37.50	

# POLICE MAGAZINE



Louis Vieuxloup, dénommé « le Caïd », vingt-quatre ans, qui comparait pour meurtre devant le jury des Côtes-du-Nord, a été condamné à quinze ans de bagnes. (Rap.)



Pola Negri, la vedette de cinéma, a assis un hebdomadaire parisien à la suite d'un article qu'elle jugeait difamatoire. La XII<sup>e</sup> Chambre correctionnelle a accordé à l'artiste 10 000 francs de dommages-intérêts. (Rap.)



Grunspan qui tua le conseiller d'ambassade von Rath ne va pas tarder à passer en jugement. L'instruction de l'affaire se termine. (Rap.)



Le fameux général Queipo de Llano, qui parlait à la radio pendant la guerre civile, aurait déposé au général Franco qui l'aurait, dit-on, destitué de ses fonctions. (Rap.)



M. de Monzie, ministre des Travaux publics (à droite), en tournée d'inspection, est allé rendre visite à M. Surleau (à gauche), l'homme qui a entrepris le redressement rapide de l'Administration du grand port de France : Marseille. (F. P.)



La Cour de Poitiers s'étant prononcée pour la restitution de l'or espagnol au général Franco, les caisses d'or retirées des dépôts de La Pallice sont mises sur une charrette pour être transportées sur le quai où on les embarquera. (F. P.)